Titre : **1er HUSSARDS** **« RÉGIMENT DE BERCHÉNY »** **HISTORIQUE** **1701-1791**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Cavalerie** **1815-1852**
Auteur : **Commandant OGIER D'IVRY**	Origine : **S.H.D** **PN**
Référence : **4M154**	Transcripteur : **Francis CLERGEOT** Date : **Février 2008**

Ancestramil

1er RÉGIMENT DE HUSSARDS

« RÉGIMENT DE BERCHÉNY »

HISTORIQUE

1701-1791

D'APRES LE MANUSCRIT
DU
Commandant OGIER D'IVRY
et d'après les documents réunis
par
Les Officiers du Régiment.
Valence 1901

LA LEGENDE DE BERCHENY

Oura ! le galop déferle en tempête,
La steppe grésille, immense brasier,
Avec les corbeaux les loups sont en fête
Après la tuerie au vent du charnier.
Et la horde fauve, en voltes farouches,
Etalons cabrés, brandissant l'épieu
Dans le hurlement sauvage des bouches,
Acclame Attila, le fléau de Dieu.

Au pas des bœufs blancs, rouleurs de pénates,
Ougres à cheval et troupeaux errants,
Par les noirs goulets des âpres Carpates,
Versent à l'Alfold leurs flots conquérants.
Comme d'un cratère éclate une lave
Arpad a surgi : de sa forte main
Il fait, les gorgeant au butin du Slave,
Des bergers d'hier les preux de demain.

Peuple Magyar, ton matin se lève
Au bruit fulgurant d'un choc de soldats,
Tes enfants naîtront à l'éclair du glaive,
Bercés sous la tente au chant des czardas.
Les siècles fuiront sans mordre une race
Se dressant superbe à tous les défis,
Riche des joyaux gemmant sa cuirasse :
Beauté de la mère et valeur du fils.
En son vain essor l'aigle bicéphale
Darde à tes Magnats les foudres d'Habsbourg ;
L'heyduck a porté, narguant sa rafale,
Sous Vienne au abois la torche au faubourg.
En selle pandour, empaume l'estrade,
Vois fuir apeurés les turbans d'Ali,
Fais ton buveur d'air hennir sous Belgrade
D'Achmet abattu sonne l'hallali.

Amicalement

Sur la Puszta siffle une froide bise,
César a fauché, suivi des vautours,
Aux doigts du houzard le palasch se brise,
Là-bas, le tocsin râle dans les tours.
Aux sourds grondements de l'hymne de guerre
Le Székel bondit comme l'onde bout,
Et jure, traqué que l'Autriche enserre :
Vivre en peuple libre ou mourir debout !

Des vieillards chenus, débris d'épopée,
Des femmes en noir, devant les cachots…
Le père à l'enfant a tendu l'épée,
Sous les désespoirs saignent les sanglots.
Qui donc aux captifs parle d'espérance ?
Quel mage aux vaincus promet le réveil ?
Une tiède brise a soufflé de France,
C'est de l'Occident que vient le Soleil.

Douce aux exilés, qu'une bonne voile
Emporte à nos Rois ce vaillant trésor,
La nef héroïque a pris pour étoile
Au ciel azuré trois fleurs de lys d'or.
Crois en tes destins, ô sainte Hongrie,
Viens, la Gaule sœur t'ouvre ses deux bras,
Tu reconnaîtras la même patrie,
Berchény se donne et ne se vend pas.

Et depuis ces temps, au vent de la gloire
Gonflant les couleurs de l'étendard Franc,
La bande sublime écrit notre histoire
A travers le monde en lettres de sang,
Jusqu'au jour sinistre éclipsant notre astre
Où, dans l'agonie et l'horreur des glas,
Pour illuminer un soir de désastre,
Berchény s'immole et ne se rend pas !

BALAY.
Capitaine en Berchény.

Ougres : Peuplade de Sibérie le long de l'Ob.
Alfold : Vaste plaine de Hongrie entre le Danube et la Roumanie.
Arpàd : 1re dynastie qui régna en Hongrie, du nom du 1er duc, Arpàd de Hongrie (896 – 907)
Heyduck – Heiduque : Membre de bandes armées, luttant contre les Turcs, en Hongrie et dans les Balkans (XV – XIX° s)
Puszta : Nom donné à la grande plaine de Hongrie, avant qu'elle ne soit cultivée.
Palasch : Sorte d'arme à une main, de 90 cm de long, à 2 tranchants.
Székel : Pas trouvé ?

REGIMENT DE BERCHÉNY
1ER HOUZARDS

Quand, sur l'agonie de la patrie hongroise, les derniers partisans de **François RACOKZY**, dédaigneux de l'amnistie de l'Autriche, fermèrent le ban des trompettes dans l'écho de la

marche célèbre, il ils voltèrent leurs chevaux vers la France et, brandissant aux pointes des palasches leurs bonnets fourrés, ils enlevèrent leurs coursiers de Puszta dans un dernier « eljen » et galopèrent jusqu'au Roi-Soleil !
Et ce fut une chevauchée de héros : **BERCHENY**, **ESTERHAZY**, **POLLERETZKY**, **RATTZKY**, tous ces Magnats aux noms en fer de lance ; le Roi leur donna des régiments, ils en firent des fastes ! Hauts sur leurs étriers, au vent de leurs pelisses sauvages, dans les sonnailles des colliers d'argent, ils sillonnent les champs de bataille de la Monarchie !
On les mitraille, on les estrape, on les tue : ils semblent ressusciter de leur sang.
Plus nombreux toujours, de là-bas ils nous viennent !
On dirait que la Hongrie s'est faite fermière de nos gloires !
Et quand se levèrent les jours écrits où le trône des lis oscillera sous la poussée des libertés neuves, ce sont ces étrangers qui, les derniers, le couvriront encore !
Plutôt que trahir le maître qu'il s'était librement donné, **BERCHENY** (1er Houzards) suivra même, avec **NORDMANN**, son colonel, l'émigration de **DUMOURIEZ**.
Mais, du moins, ne le fera-t-il qu'après avoir chavirés les dragons de Cobourg et enlevé, dans un ahan de charges sublimes, les trois redoutes de Jemmapes (6 novembre 1792).
Les gestes de ce régiment, pendant la période de la Révolution et du Consulat, ont été burinés de la main même de l'Empereur. *(« Mémoires pour servir à l'histoire de France »,* écrits de Sainte Hélène, t. II, p. 420.)

Quel autre que **BERCHENY** peut arborer performances semblables ?

« Pendant toutes les campagnes, il n'a cessé de combattre, soit en totalité, soit en partie. Il a été renouvelé presque jusqu'à 5 ou 6 fois ; les changements trop répétés de ses chefs ont causé l'omission d'une foule de beaux traits ; mais une vérité digne d'être affirmé par les généraux c'est, officiers, sous-officiers ou houzards, ont tous fait leur devoir. »
«Ce corps a assisté, de 1792 à 1801, à 37 batailles, 168 combats, 1310 affaires. Il a fait pendant le même temps 26.300 prisonniers, pris 40 drapeaux et 303 bouches à feu. »

Aussi, en février 97, quand, fourbus de guerre, bottes en loques et chevaux saignants, nos houzards entraient dans Trévise pour y chercher, après 1 an de veille sur les arçons, quelques jours de sommeil têtu, le vieux sanglier, forcé dans Mantoue, le feld-maréchal **WURMSER**, l'ancien officier de **BERCHENY**, venait à eux, leur disant :

« Je suis heureux, mes camarades, que vous ayez fait, à mon dommage, votre réputation plus grande encore ! J'étais glorieux et fier de vous quand j'apprenais vos sabrades ! Vous avez rossé bien souvent mes uhlans, les houzards de mon nom : j'en ai ri...malgré moi ! »

C'est pour cela enfin que, ne pouvant trouver, pour les porter au Directoire, plus fière encolure, **BONAPARTE**, après CampoFormio, confiait au doyen de l'armée, à **JANTZEN**, capitaine en **BERCHENY** (60 ans de cadenettes, 25 campagnes)., les drapeaux pris à l'ennemi dans son immortelle épopée.
Sous l'empire, nous éclaboussons de notre sang les boues de Pultusk et de Golymin (décembre 1806), les neiges d'Eylau (février 1807), les sierras d'Albarez et de Torres-Vedras (mars 1809), en Portugal, de Monasterio (1812) en Espagne, où nous nous usons contre les guérillas ; puis nous passons en Italie, et dans la Saxe de 1813, pour finir en 1815, au corps de **GROUCHY**, sur l'agonie du grand rêve !....
Sous le Consulat comme sous l'Empire, ses couleurs devaient peu varier.
Cependant dans les dernières années du règne, la culotte (ordonnancée verte en 1812) fut rouge écarlate, de même que le plumet de la compagnie d'élite, le porte giberne clouté d'argent, les passants de la ceinture, les dents de loup de la schabraque, etc.
Les trompettes de tous les régiments de hussards, montés sur chevaux blancs, étaient habillés à la livrée de l'Empereur (vert foncé pour le fond, jaune pour les galons et les tresses).

La sabretache était de vache noire, timbrée de l'aigle impérial et du numéro I, en métal blanc, pour le premier ; blanc aussi étaient le ceinturon de buffle et les trois bélières qui le soutenaient.
La fourrure de la pelisse, blanche sous la monarchie, était, sous l'Empire, grise à la compagnie d'élite « *La Clique* », comme la nomme **MARBOT**, noire pour les autres compagnies.
Le sabre à poignée de laiton d'une seule branche, dans son fourreau de cuir noir, haut, bardé de cuivre, fut remplacé en 1806, pour tous les houzards, par le modèle à trois branches à fourreau de tôle d'acier, plus long de lame.
Le mousqueton de 1786 fut aussi remplacé la même année (1806), pour la cavalerie légère et la gendarmerie, par un modèle à baïonnette.
Mais elle ne servit guère, nous dit **PARQUIN**, qu'à déterrer des pommes de terre et à rôtir des venaisons.
On l'oubliait partout, et les intendants, déjà les mêmes qu'aujourd'hui, les faisaient payer aux corps.
La bride des houzards de l'Empire était à la hongroise, comme la selle, et ne différait de celle de la grosse cavalerie que par un fouet au bout des rênes, ses croisettes du frontal et sa sous-gorge à croissant, que la Restauration devait supprimer.
Pour ne pas alourdir davantage de documents, typiques d'ailleurs à tous les régiments de l'arme, la monographie de **BERCHENY**, nous complèterons dans les numéros qui vont suivre, tous les renseignements concernant cette cavalerie.
Où sont-ils les grands shakos noirs losangés d'étain ?
Où, ces balafres de haute lice boucanées à tous les climats, ces grondements léonins de « La Clique » dans l'apothéose des victoires ?
Houzards du roi en 1814, avec **OUDINOT**, du « Jura » 2 ans après avec le marquis de **VENEVELLES**, ils firent en 1823, non sans y laisser quelque sang, la courte campagne d'Espagne.

S.A.R Monseigneur le **duc de CHARTRES** les prend à ses ordres et leur donne son nom (1824) : avec lui, ils processionnent la promenade sentimentale de Belgique (1831), le siège d'Anvers (1832), où nos sabretaches deviennent sacs à terre de pionniers.
Ce sera tout jusqu'aux hivernages de Sébastopol.
En 1859, nous allons retrouver, par atavisme de soleil, dans les sables d'Algérie, le chaud reflet des Sierras andalouses ; nous le poursuivons même en Syrie (1860), puis, 4 ans de colonnes encore, contre les Arabes, le régiment a repris sa patine de guerre et son entraînement de jadis.
L'année terrible nous trouvait à Niort, d'où nous partions avec le prince de **BEAUFFREMONT**, notre colonel, pour aller à Sedan entamer, les premiers derrière lui, la dernière chevauchée d'histoire…
Que Dieu te conduise, mon beau régiment !
Que la gloire selle vos chevaux, mes Berchénys !
OGIER D'IVRY.

DE L'ORIGINE A LA REVOLUTION

CAVALERIE HONGROISE – ORIGINE

Tous les historiens militaires ont traité de l'origine des Houzards et de l'étymologie de ce nom.
Je ne recopierai pas après eux, comme trop légèrement, tant de gens l'ont fait, les définitions du père **DANIEL** et du baron **BAUDE**, du général **SUSANE** ou de l'encyclopédie militaire.

Amicale Tradition

Pour moi, le mot « Houzard » est dérivé du cri de guerre atavique de tous les barbares : « *Oura* » au nord, « *Oussa* » au sud, « *Aoussa* » chez les Arabes ou les Soudanais d'aujourd'hui.
Ce cri puissant, hurlé à toute gorge par ces bandits nobles, s'accentuait d'une tonique enrouée qui en fit le cri de : « *Oussar* ».
Les Daces et les Goths, les Gallo-romains ou les Francs, fuyant l'invasion **d'ATTILA**, devaient clamer déjà : « *Voila les Houzards !* » en entendant monter comme une mer le cri de bataille des Huns.

Les premiers Houzards, déserteurs de l'armée impériale, parurent en France sous **LOUIS XIII**, où ils servirent en Valteline, nous dit **RICHELIEU**.
Je n'ai pu trouver trace de ces auxiliaires dans les campagnes de **M**. **de ROHAN**.
Cinq compagnies, sous M. **d'ÉPERNON**, étaient au siège de Landrecies, en 1637, équipées en Carabins de la bourguignotte et de la demi cuirasse et montés sur courtauds.
Ils étaient ardents à l'attaque autant qu'à la rapine.
Leur tactique, très fine, était celle de toutes les cavaleries barbares, des Numides, des Persans, des Espagnols, des Thraces ; le principe en était le suivant :
1° Attaquer à l'improviste, surtout de nuit et, en cas d'échec, se disperser en essaims de tous côtés pour revenir au moment opportun sur un point utile.
2° Ne jamais lâcher l'ennemi, le « taoner » (tanner) de jour comme de nuit, l'user en coupant ses convois, ses routes, en hachant ses traînards, en faisant autour de lui comme une atmosphère compacte, impénétrable.
3° Enfin, voir et définir nettement les positions des troupes de bataille qu'ils auraient à combattre pour obtenir un succès rapide et pratique.

Ces gens venaient d'un peu partout, sous le nom de : Manteaux Rouges ou de Tolpachs, de Pandours ou de Slovènes, issus en somme de Hongrie ou de Transylvanie, de Galicie ou de Pologne, surtout des provinces danubiennes.
Ils combattaient le Turc depuis 2 siècles et parfois marchaient avec lui.
En 1692, un lieutenant de hussards et un cornette de l'Empire, **BRIGNOFF** et **POHANDY**, désertaient au maréchal **de LORGES** qui tenait l'armée d'Allemagne.
Un aventurier, le baron **de CORNEBERG**, se joignit à eux et tous 3 s'acheminèrent vers la Cour de Versailles où leurs uniformes étranges eurent un succès étourdissant.
Le Roi, par brevet en date du 19 octobre 1692, autorisa **CORNEBERG** à lever un régiment de « Houssarts » à 4 compagnies de 50 maîtres, au prix de 100 écus par cavalier équipé et monté.
Une partie des houzards de l'Empereur (Régiment de **KALOWNITZ** et **BALFI**) auxquels **CORNEBERG** avait fait toutes les promesses des recruteurs d'alors, en inondant leurs bivouacs de prospectus mirobolants, déserta à M. **de LUXEMBOURG** qui les réunit en compagnies d'éclaireurs l'année suivante.
Celui-ci en fut enchanté : « Ces grotesques cavaliers entendent merveilleusement le parti et la grand'garde….Ils font fureur dans mon camp », écrivait-il au roi.

En revanche, Monseigneur le **DAUPHIN**, qui raisonnait comme **LOUVOIS**, ne pouvait, non plus que lui, les voir en peinture.
Il enleva à **CORNEBERG** son régiment (que celui-ci avait d'ailleurs perdu au jeu) pour le donner à M. **de MORTANY**, qui venait de quitter le service de **M**. **de WURTEMBERG**, et leva 2 nouvelles compagnies.
Ces compagnies, disséminées dans les différentes armées, servirent jusqu'à la paix de Ryswick (1697), époque où elles furent licenciées (ordre du 18 décembre).
MORTANY fut mestre de camp réformé à la suite de Royal Allemand.

Archives Chamel

La guerre ayant recommencé en 1701 pour la succession d'Espagne, **M. le comte de TESSé**, qui commandait dans le Milanais, leva, par commission du 3 juin 1702, 2 compagnies de hussards de 50 hommes.
De 1703 à 1765, on leva en différentes fois, plusieurs compagnies séparées de hussards qui furent dirigées, partie en Italie, partie en Allemagne.
En septembre 1705, les compagnies servant en Italie furent groupées en régiment sous M. **de PEAULDEACK** au nombre de 12 compagnies de 50 hommes.
Ce régiment successivement commandé par **PAULDEACK**, **FELTZ** et **de MONTEILS**, passa, à la paix d'Utrecht (1713), au service du roi d'Espagne.
En septembre 1705, les compagnies servant sur le Rhin et en Bavière furent réunies en régiment sous les ordres du marquis **de VERSEILLES**, au nombre de 12 compagnies de 50 hommes. Ramenées à 4 compagnies en 1714, elles furent réformées en 1716 et incorporées dans le régiment de **RATTSKY**.

RATTSKY, **1er régiment de Hussards servant en France**

En 1701, l'Electeur de Bavière, notre allié, vaincu comme nous à la bataille d'Hochstoedt, nous donnait le beau régiment de Hussards de **RATTSKY**, que commanda M. de **SAINT-GENIEZ** comme premier colonel propriétaire.
Ce régiment, classé français en 1706, prit part, brillamment à la guerre de Succession d'Espagne où il faisait partie de l'armée du **duc d'ORLéANS**.
Il battit l'estrade tout autour de Saragosse et coupa même quelques têtes de cavaliers espagnols dans une poursuite qu'il mena de Puebla jusqu'aux murs de la place (1707)
(*Mémoires de **BERWICK***. Livre III, chapitre II).
Le régiment fut appelé alors sur le Rhin sous les ordres de **VILLARS**.
Il y servit jusqu'à la paix d'Utrecht (1713).
C'est dans cette dernière campagne que l'on voit, pour la première fois, apparaître dans nos fastes, comme lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment de **RATTSKY**, le superbe gentilhomme, le magnifique soldat (il avait 5 pieds 6 pouces, environ 1,67 m.), le héros dont notre régiment a la gloire de porter le nom.

Origine des BERCHENY

Héros, **Ladislas de BERCHENY** l'était de pied en cap, comme son grand père **NICOLAS Ier**, le fils revendicateur de l'autonomie hongroise, comme son père **NICOLAS II** qui, avec le prince **RACKOCZY**, son parent, avait levé la **Hongrie** tout entière aux accents de la *Marche,* sublime, que **BERLIOZ** devait ressusciter plus tard.
Gentilhomme dans la compagnie du prince **de RACKOCZY**, **Ladislas** avait assisté à toutes ces batailles que l'empereur **LéOPOLD**, des fenêtres de son palais de **Vienne**, décompta plus d'une fois aux feux de ses châteaux ou de ses villes brûlant à l'horizon.

Ladislas de BERCSéNYI, comte de Székes, né le 3 août 1689, mort en 1778, faisait ses études à Unghvar et à Kassa, en Hongrie, et se rendait à la cour du prince de Transylvanie, FRANçOIS II de RÂKéCZY.
Il combattait avec un courage intrépide comme capitaine et cornette dans la garde du corps, dans la fameuse bataille de Trencsén qui a été livrée par les partisans du prince RÂKÔCZY aux armées impériales. BERCSéNYI prit part au combat de Rômhany, le 22 janvier 1710.
En janvier de l'année suivante, il fortifia son château fort d'Unghvar contre un siège des Impériaux et se rendit en février, avec son prince, en Pologne.
En 1712, il fut envoyé par RÂCKÔCZY en France et, sur la recommandation de celui-ci, LOUIS XIV le nomma capitaine des grenadiers du corps.
Il alla en 1720, comme colonel, à Rodosto, en Turquie, pour former, du nombre des anciens partisans de RÂCKÔCZY, réfugiés au bord de la mer de Marmara, le régiment de Hussards au service de la France, qui porta depuis, son nom. En 1735, chef de brigade ; en 1738, major général ; en 1742, lieutenant général ; il se distinguait de 1744 à 1747, en Flandre, comme général en chef de la cavalerie.
Il fut honoré, en mars 1753, de la croix de Saint Louis et fut nommé maréchal de France le 19 1758. L'Impératrice Reine MARIE-THéRèSE l'amnistia en 1759. (*A. PALLAS NAGY LEXIKONA, 3.K.)*

On peut dire que dès cette époque il était, comme son père, à la solde de nos rois.
En effet, la vieille Monarchie Française, dont **TAINE**, dans les *Origines*, a montré l'intelligence politique et la générosité sans seconde, avec une impartialité souvent brutale, continuait la mission qui fut sa gloire historique, de toujours protéger les faibles tant Polonais que Hongrois, de la Suède ou des bords du Rhin.
M. de BONNAC, notre envoyé extraordinaire à Dantzig, servait, dès 1701, comme subside annuel, 2.000 livres de **France** au prince **RACKOCZY** et 8.000 livres au **comte Nicolas de BERCHENY**.

Aussi quand, chassé de Pologne avec le roi **STANISLAS**, près duquel le père et le fils s'étaient réfugiés, il dut passer à Rodosto en Valachie, dans une deuxième étape d'exil, **Nicolas II de BERCHENY**, usé de douleurs et de guerre, et voulant mourir près du sol qu'il avait défendu, tourna-t-il les yeux le seul pays qui pour lui fut encore la patrie ; et dans sa généreuse confiance, il envoya à **LOUIS XIV**, son fils **Ladislas**, soldat déjà vieux à 20 ans !
LOUIS XIV était d'âme à comprendre le grand patriote.
Comme réponse et comme avance d'hoirie, il donna au fils une provision dans ses Mousquetaires.

Quelques mois après, par brevet du 21 décembre 1712, il était nommé Lieutenant Colonel réformé à la suite du régiment de « **RATTSKY-HUSSARDS ».**
Seul, l'Empereur n'avait pas signé le traité d'Utrecht. **VILLARS** assiégeait Landau et faisait battre l'estrape à ses troupes légères, à grande envergure, autour de la ville, pour éventrer les troupes de secours ; **RATTSKY** était de couverture, appuyé par des carabiniers et des dragons.
Il joignit, près de Worms, la cavalerie ennemie et la rompit d'un coup, en menaçant, avec 100 de ses hussards, le premier échelon d'attaque.
Pendant toute cette campagne, infatigable, prudent, follement brave à l'occasion, le comte **Ladislas de BERCHENY** déployait des qualités militaires de premier ordre, et sa réputation devenait telle que, le 1er décembre 1718, il était nommé mestre de camp réformé à la suite du régiment.
En 1719, il servait à ce titre avec **BERWICK** sur les frontières d'Espagne, où **RATTSKY** appuyait les sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et d'Urgel.
Au blocus de Roses, le régiment de **RATTSKY** fut acculé sur les palissades qui couvraient l'escarpe, par un gros de cavalerie rentrant dans la ville, et auquel il voulait couper la retraite.
Fusillé presque à bout portant par l'infanterie espagnole, il ne put battre en retraite qu'après avoir subi des pertes assez notables.
*Chronique Militaire de **PéNARD**.* – Etat de services de **BERCHENY** (Ministère de la Guerre).

Création du Régiment de BERCHENY (1720)
La paix ayant été signée à Madrid (février 1720), le **comte Ladislas de BERCHENY** sollicite du roi **LOUIS XV** la permission d'aller en Valachie lever un régiment de houzards.
Dans une lettre, au Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre, le Hongrois exilé expose comment il entend former le corps d'élite dont il veut doter son pays d'adoption.
Nous reproduisons dans sa teneur originale ce magistral document conservé aux Archives de la Guerre ; c'est le premier feuillet de nos papiers de famille.

A Monseigneur **LE BLANC**, ministre et secrétaire d'Etat de la guerre.
Juin 1720.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous présenter le projet que j'ai fait pour la levée d'un régiment de cavalerie houssart composé d'un escadron hongrois, dont vous m'avez fait la grâce de me procurer l'agrément.

*« Pour être assuré entièrement de la levée dudit régiment, vous me ferez la bonté de me faire accorder la permission d'aller à Constantinople, avec un capitaine et trois lieutenants que j'ai tiré du régiment de **RATKY**, avec son consentement, ayant convenu avec lui : c'est pour les mettre à la tête des recrues que j'envoyeraiy en France à mesure que je les ferai embarquer.*

*« Il est nécessaire de faire donner un ordre pour M. le marquis **de BONNAC**, ambassadeur à la Porte, afin qu'il me protège en tout ce que j'aurai recours à lui, et me donne tout le soulagement et aide pour me faciliter la levée des hommes et leur embarquement. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien faire attention que je dois tirer mes recrues d'un pays étranger où l'argent de la France n'a pas le même cours. C'est pourquoi je me flatte que vous me ferez la grâce de m'accorder une lettre de crédit pour Constantinople sur celui que vous jugerez à propos, sans quoi il me serait trop difficile d'y travailler. Je ne veux recevoir l'argent dans ce pays-là qu'à mesure qu'il me sera nécessaire.*

« A l'égard de l'assemblée dudit escadron, comme on ne peut pas les mener tous à la fois, il me semble Monseigneur, si vous le trouver bon, de le faire assembler à Marseille ; il faudrait pour cela faire expédier un ordre pour les y recevoir. Après que tout y sera assemblé, je vous supplie, Monseigneur, de m'envoyer en Alsace, à Haguenau ou à Colmar ; nous aurons plus de facilité dans cette province à les faire monter, armer et équiper.

*«Pour les officiers qui doivent être employés dans mon régiment, je ne saurais faire de meilleur choix pour la lieutenance –colonelle que du sieur **BONNAIRE**, cy-devant major dans le régiment de **VERSEIL**, officier de mérite et de valeur, qui a mené pendant 15 ans cette nation à la guerre.*

*« Pour le major de mon régiment, je ne saurais trouver un meilleur sujet pour remplir ladite charge que le sieur **KISFALONDY**, capitaine à la suite du régiment de **RATKY**, officier de mérite, très bon gentilhomme **d'Hongrie**, parlant bien français, sachant le service et le détail. C'est un homme sûr et de probité.*

*« J'ai choisi pour premier capitaine du régiment, le sieur **DAVID**, capitaine à la suite de **RATKY**, qui a l'honneur de servir le Roy depuis 9 ans dans cette qualité. C'est un très brave et très valeureux officier de la nation.*

*« Outre cela, les 3 lieutenants nommés **SULYOT**, **TOLNAY** et **CSEPREGY**, tous les 3 de braves et bons officiers et Hongrois, voila, Monseigneur, les officiers que je veux mener avec moi en Turquie.*

*« J'ai l'honneur de vous nommer pour mon aide major, le sieur **HOFSTEIN**, capitaine à la suite de **RATKY**, que je trouve très capable de remplir cette charge, je le veux aussi mener avec moi pour qu'il y fasse le détail.*

« A l'égard des autres officiers, je vous prie très humblement de vouloir bien me permettre que je me réserve de les nommer après mon retour de Constantinople, dont je suis très persuadé d'amener de bons officiers que j'y connais.

*« En partant de France, je laisserai mon lieutenant colonel et le major à Marseille, avec un lieutenant en second, nommé le chevalier **BONNAIRE**, que je trouve très digne de remplir cette charge, pour y recevoir les recrues qui y arriveront. Je vous demande en grâce, Monseigneur, de donner vos ordres, afin que lesdits officiers y puissent toucher l'argent nécessaire pour faire le « pré » aux recrues arrivées.*

« Pour que je puisse profiter de la saison, le trajet étant considérable d'ici à ce pays-là, accordez-moi la grâce, Monseigneur, je vous en supplie très humblement, de m'expédier bientôt, aussi bien que les commissions pour les officiers ci-dessus nommés, les ordres qui me sont nécessaires.

« J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

*« **C. BERCHENY**. »*

LOUIS XV paya royalement la lettre de change tirée sur la Maison de France ; il donna carte blanche au Magnat et signa, le 12 juin 1720, le décret **constituant le régiment à 4 compagnies de 41 hommes.**
Le vieux comte **NICOLAS II**, son père, était toujours à Rodosto. Ladislas s'y rendit en diligence et de là gagna Constantinople.
A la voix de leurs anciens chefs, tous les partisans de **RACKOCZY**, tous les honveds émigrés accoururent et, à l'automne de 1720, un régiment de 200 hommes, que les galères génoises amenaient en France, débarquait à Maguelonne où le comte Ladislas trouvait comme récompense le brevet de la croix de Saint Louis.

Service sanitaire pour la peste. – Bien qu'en pleine paix, il fut vite en campagne.
La peste désolait la Provence ; l'intendant **BAVILLE** manquait de troupes pour former le cordon sanitaire ; il réquisitionna le régiment du comte de **BERCHENY** et dispersa ses houzards tout le long de la chaîne des Cévennes pour garder les routes du **Languedoc**.

Les vieux Berchénys de l'origine. – Nous retrouverons dans ces Hussards de l'origine des noms à jamais précieux pour nos fastes : **ESTERHAZY**, les **POLLERETSKY**, dont l'un, écuyer de la princesse **RACKOCZY**, devait gagner plus tard 12 coups de sabre dans une affaire, 4 coups dans une autre ; ceux-là commanderont dans l'avenir des régiments à leur nom.
Le lieutenant **Gabriel de PALUGYAY**, plus tard lieutenant colonel de **TURPIN**, le lieutenant réformé de **BILDERBECK**, qui sera lieutenant colonel en **BEAUSOBRE**, après être resté 20 ans chez nous, **Etienne HORWARTH**, **Antoine ARBOGAST**, hussards en **BERCHENY**, et qui passèrent en **POLLRETSKY** comme capitaines, avec leurs compagnies, en 1743 ; **Ferdinand LERMETY**, **VOTGYRKA**, **MARTIZY**, **Nagy-MARTONY**, **PUSKAS**, **KISSAMO** (des volontaires de **RACKOCZY**), **DIAKJANKO**, tous hussards, cuirassiers ou grenadiers de l'Empire, qui, 15 ans après seront lieutenants au régiment, etc, etc…

BERCHENY mestre de camp
Les pièces officielles relatives au régiment, vérifiées au Ministère de la Guerre, portent presque toujours comme en-tête « Cavalerie *(sic)* Hongroise Régiment de **BERCHENY** ».
L' *»Etat de la France »* de 1722 ne comporte que 2 régiments de « Hussards » d'1 escadron chacun.
Le premier en date est « **RATKI** » avec M. **de SOFFY** comme lieutenant colonel, le second « **BERCHENY** » avec M. **de BONNAIRE**.
En juin 1725, **BERCHENY** était nommé mestre de camp et premier chambellan de Sa Majesté.
C'est à cette époque que le comte Ladislas, allant à son fief de Frouet (près La Ferté), qu'il avait nouvellement acheté et autour duquel il avait cantonné son régiment, rencontra à **Thionville**, **Catherine WIET-GIRARD** (ou **de WIET**), une blonde allemande fort belle, sans fortune et l'épousa.
Son père, ex-capitaine au régiment **d'HUMIERES**, devait être nommé plus tard, par le Régent, directeur des fortifications **d'Alsace** et son frère, maréchal de camp.
Elle fut présentée à la Cour en 1764, ce qui réduit à rien une brochure qui, sans méchante intention d'ailleurs, avait fait d'elle une fille de ferme.
Il fallait, en effet, pour être présenté à la Cour, faire preuve de noblesse depuis 1399 (Ordonnance de 1759).
Elle devait donner 12 enfants à notre colonel.
D'après l'historique des troupes du Roi **de DESBOURNAYS** (maréchal de camp), le régiment, en 1728, était fort de 4 escadrons à 2 compagnies.

Ancestramil

M. **de BONNAIRE** é »tait lieutenant colonel, **M. DAVID** était major.
L'effectif était de **56 officiers et 800 sous-officiers et houzards.**
Le régiment parut pour la première fois en grand apparat au camp de Richemont, sur la Moselle, en 1732. On était à la veille de la guerre de la Succession de Pologne (1733).

GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE (1733 – 1735)

Le maréchal **de BERWICK** avait été nommé au commandement de l'armée du Rhin.
Le régiment de **BERCHENY**, embrigadé sous les ordres du **marquis de CLERMONT**, avec Orléans-Dragons, donna de ce côté.
Ces 2 régiments, de garde à la tranchée, couvrirent jusqu'à la capitulation, le siège de **Kehl** (octobre 1733).
Par ordonnance de mai 1734 *(Tableau historique chronologique du militaire de 1773,* par **de ROUSSEL**), **BERCHENY** était porté à 3 escadrons de 4 compagnies à 50 houzards chacune (38 officiers, 600 houzards, 12 maréchaux des logis, 12 trompettes et 1 timbalier).
Trois mois auparavant, le comte **Ladislas de BERCHENY** avait été nommé brigadier des armées du Roi (février 1734) et restait à la tête de son régiment sur le Rhin.

Passage du Rhin. – Lors du passage de ce fleuve par **BERWICK**, **BERCHENY** (2 escadrons de guerre) reçut l'ordre de le franchir, à Neckrau, avec 1.200 cavaliers d'appui, pendant que le gros de l'armée tenterait le passage à **Reingenheim**, sous la protection de cette cavalerie de partisans.
Celle-ci, déployée déjà sur l'autre rive, devait éclairer le terrain, masquer la petite Hollande, et couvrir l'opération de **BERWICK**.
Cela s'exécuta le mieux du monde.

Prise de Philippsbourg (1734). – Lors de l'investissement de Philippsbourg, quelques mois après, c'est le régiment de **BERCHENY** qui forme la ligne de circonvallation.
Au lendemain de la capitulation de cette place, après 48 jours de tranchée, le maréchal **de COIGNY**, ayant fait faire un fourrage, **BERCHENY** attaquait et poursuivait dans le faubourg de Mayence et jusque sur les glacis, 600 houzards de l'Empire, quand le prince de **WURTEMBERG**, avec 6.000 hommes, vint les recueillir. Il fallut se retirer ; mais l'ennemi l'avait payé cher (1735).
(*Historique des Troupes étrangères au service de la France,* par **FIEFFÉ**)

En septembre 1734, **BERCHENY**, avec 4 bataillons de gardes françaises, couvre le camp de **Kappenheim** où est l'armée et campe dans une île de la Murg.
Il garde ensuite, dans les prairies coupées de canaux, le camp d'Hasslock (septembre 1735). La cavalerie est en deuxième ligne.
L'armée marcha ensuite sur la Moselle et la passa le 19 octobre, pour aller aux ennemis postés en partie à Clausen.
Le comte en fit l'avant-garde avec 36 compagnies de grenadiers et de hussards. L'attaque fut très vive et dura jusqu'à la nuit.
L'armée se retira le 20 ; il en fit l'arrière-garde.
BERCHENY, comme les autres régiments légers, s'égaya dans ces grands fourrages généraux que l'on ordonnait 2 ou 3 fois par mois, pour assurer l'alimentation des troupes, comme cela était encore d'habitude sous le premier Empire.
L'Inspecteur général **du CHALYA** passait la revue en octobre 1736.
Les capitaines propriétaires de compagnies étaient alors les suivants :

- **BILDERBECK** père (bon)
- **PÉRAUDY** (très bon)
- **POLLERETZKY** (très bon)
- **PALLUGAY** (mauvais)
- **VIGISTRANY** (très bon)
- **SARKOZY** (fort bon)
- **MARTINETTI** (fort bon)
- **BINZO** (?)
- **BILDERBECK** fils (ancien Esterhazy, nommé mestre de camp, 1735, bon)
- **KURINSKY** (bon).

(Note du Général Inspecteur)

La paix de Vienne (fin 1735) concluait la guerre et, comme il était d'usage après les campagnes de ce règne, le régiment **de BERCHENY** était ramené à 2 escadrons de 4 compagnies (1 maréchal des logis, 2 brigadiers, 25 houzards par compagnie) à la réforme de janvier 1737.
Le **comte de BERCHENY** était promu maréchal de camp par le brevet du 1er mars 1738.
Par provision du mois suivant, il était nommé par surcroît grand écuyer de Lorraine et du Barrois, et allait retrouver à Lunéville le roi **STANISLAS** qui, jadis en Pologne, l'avait accueilli avec une sereine bonté aux jours de leurs défaites communes.
*« Cette même année 1738, un jeune homme du nom de **JANTZEN**, né à Ingelsheim, s'engageait en Berchény. Il devait y rester pendant 60 ans, et devenir par le fait, le doyen de l'arme et de toute l'armée sans doute. Nous le verrons à 59 ans de distance, vieux capitaine au régiment, venir apporter à Paris les drapeaux conquis par l'armée d'Italie en 1797. » (Abbé **STAUB**.)*
Les quartiers du régiment **de BERCHENY** étaient en plein pays lorrain, à Sarralbe. Nous ne pouvions rêver plus beau pays de recrutement et de manœuvres.
En 1739, **BERCHENY** est en quartiers à Givet et Philippeville ; en 1740, il est en Franche-Comté. *(Léman de la Jaisse)*

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE (1741 – 1748)

Campagne du maréchal de BELLE-ISLE en Bohème.
On avait porté pour cette guerre le nombre des escadrons à 6, l'effectif des compagnies à 50 hommes. **BERCHENY**, auquel on avait donné les houzards de **RATSKY**, en sus de son régiment, fut attaché à la division **SEGUR** qui marchait vers la Bohème.
*(Le marquis de **SéGUR** avait épousé, en 1719, la fille naturelle et reconnue du Régent et de mademoiselle **DESMARES**, de la Comédie-Française. J'ai cité ce fait parce qu'à cette époque de mœurs libres, elle fut comme le modèle reconnu et proclamé de l'épouse honnête. NDRL).*

On devait, un peu plus tard, lui adjoindre, dans cette même guerre, 2 bataillons de Royal **Bavière**.
Cette union tactique des infanteries et des cavaleries légères sera ordonnancée chez nous en 1760.
L'armée entrait dans Prague le 26 novembre 1741 et rayonnait autour de cette place où elle eut à se livrer à quelques opérations que le sort servit mal.
Le régiment de **BERCHENY** prenait ses quartiers d'hiver sur la Sasawa.
Il y fut attaqué le 2 mai 1742 par un gros autrichien qui ne put l'entamer.

C’est de là qu’il battit en retraite sur Prague, rejoignit l’armée de **PISECK** et marcha au secours du château de Frawenberg, dont les ennemis levèrent le siège le 25.
Dans la retraite de l’armée vers Prague, chargé de tâter le corps du général **TESTELITZ**, qui gardait les passages de l’Elbe et les débouchés de la droite de la Moldau, **Ladislas de BERCHENY** eut un cheval tué sous lui à Trïoa *(Chronologie de **PINARD**, 1761).*

Siège de Prague (1742). – Pendant ce siège célèbre, à la sortie du 22 novembre 1742, où **BERCHENY** commandait le centre, il enlevait, à la tête de la brigade de Navarre, les retranchements ennemis, enclouait les canons, et entrait dans la ville avec 150 prisonniers, dont le chef des ingénieurs.
Le 3 septembre, il contre attaque et réoccupe, à la tête de 6 compagnies de grenadiers, un ouvrage que les impériaux nous avaient enlevé.
Le 10 et le 21 du même mois, il mène encore 2 sorties vigoureuses.
Le régiment fut complètement renouvelé pendant ce siège ; des compagnies de complément furent constituées (entre autres par **Théodore de BEAUSSE**).
Plusieurs de ces compagnies (**BEAUSSE**, **HORWARTH**, etc.…) devaient passer, en 1743, dans le régiment de **POLLERETSKY –HUSSARDS.**
La solde des hussards était alors la suivante : 7 sols journaliers en hiver, 3 sols 6 deniers en été.
A la levée du siège, **BERCHENY** soutint le détachement qui allait brûler le pont de Koenigsal, enleva Brandeiss et protégea le passage d’un convoi ; puis, rentrant au galop dans **Prague** (6 novembre), il contint 800 hussards qui s’accrochaient à son arrière-garde.
Il fit encore plusieurs fourrages importants et donna des vivres à notre cavalerie qui mourait de faim.
Pendant la fameuse retraite de **BELLE-ISLE**, le **comte** de **BERCHENY**, toujours à l’arrière-garde, ne cessa de combattre jusqu’à **Egra** et couvrit l’armée contre les nuées de houzards et de pandours ennemis qui nous débordaient.

BERCHENY à l’armée du Rhin (1743)
Il continua ce service à l’armée du Rhin jusqu’à Spire, à la tête d’une division de troupes légères et prit, avec le régiment, ses cantonnements à Wissembourg (février 1743).
En mars 1743, **Ladislas de BERCHENY**, que le **comte d’ARGENSON** protégeait beaucoup, était nommé Commandeur de l’Ordre de Saint-Louis.
Il servait toujours à l’armée du Rhin et était chargé, au mois de mai, par le maréchal **de NOAILLES**, du commandement de la ligne de Worms à Oppenheim.
Quand le maréchal passa le Rhin (8 juin), c’est **BERCHENY** qui fit son avant-garde avec 3 régiments de dragons soutenus de hussards, jusqu’à Aschaffenburg où il prit le contact, rejetant les impériaux au-delà du Main et occupant le village de Dettingen l’avant-veille de la bataille (27 juin 1743).
Le régiment (300 hussards appuyés de 12 compagnies de grenadiers) tint de même l’arrière-garde quand nos troupes repassèrent le Rhin, retraitant de Spirbach à la Sarre.
Nous prîmes nos quartiers d’hiver à Sarreguemines.
Le 8 décembre 1743, le **comte Ladislas de BERCHENY** était nommé Inspecteur général des Hussards ; 5 mois après, il recevait le brevet de Lieutenant-Général des armées du Roi (mai 1744) et suivait, à l’armée de Flandre, le maréchal **de NOAILLES**.

CAMPAGNE DE FLANDRE
(1744)

Avec son régiment (4 escadrons), auquel on avait adjoint **EGMONT**-Dragons, **ORLéANS**-Cavalerie, 400 hommes d'infanterie et les arquebusiers de **GRASSIN**, il eut mission d'assurer les communications entre Lille et Douai, pendant les sièges de Menin et d'Ypres que menait le Roi en personne.
Le quartier général de cette cavalerie s'établit à Pont À Marck ; un détachement de chasseurs de **FISCHER**-Infanterie appuyait le groupe.
L'opération réussit aussi bien qu'elle était dirigée, et l'on peut remarquer, à ce sujet, qu'en fait de tactique, les contemporains n'ont rien inventé.

Combats de Suffelsheim et **Bischwiller**. – Au mois de juin 1744, l'ennemi ayant envahi **l'Alsace**, et le Roi s'y étant porté avec 30.000 hommes, **BERCHENY** eut l'honneur de servir d'escorte à Sa Majesté, sous les ordres du chevalier **de BELLE-ISLE** et du comte **de LOWENDAL**. Le régiment s'y distingua. A Suffelsheim, il combattit au milieu des bois, un ennemi fort de 2.000 hommes ; à Bischwiller, il bouscula sur la chaussée du village 32 compagnies de grenadiers et 1 corps de Croates.
Puis, avec 5 régiments de cavalerie, le **comte de BERCHENY** eut mission d'organiser une chaîne de postes entre Breisach et Fribourg, pour assurer la sécurité des chemins pendant le siège de cette dernière ville, conduit par le Roi lui-même.
De là, après quelques caravanes sous les ordres de **M. de CLERMONT**, dans le Brisgau et vers les villes forestières, le régiment fut envoyé au maréchal **de MAILLEBOIS**, à l'armée du Bas-Rhin.
A l'approche de la mauvaise saison, **Ladislas de BERCHENY** revint prendre ses quartiers d'hiver avec son régiment, à Sarreguemines.
A cette date (1744), le comte **de TURPIN de CRISSÉ**, qui devait plus tard commander le régiment de ce nom, était colonel réformé au régiment. Le lieutenant colonel était **Gustave de NORDMANN**.

Au printemps de 1745, BERCHENY (12 escadrons, 8 bataillons) était d'avant-garde au prince **de CONTI**, qui se rapprochait du Main.
Poussant de Russenheim jusqu'à Oberussel, il franchit le Necker ; puis, chargé de couvrir la retraite du prince débordé par sa gauche, il tint tête, à Wolfskehl, avec 1.700 hommes et 2 canons, au général **BARONAY** qui l'attaquait avec 20.000 hommes.
Ce fut lui qui commanda l'arrière-garde dans la marche du camp de Fungstalt sur Nordheim.
Au mois d'août, il se rendit à Vaudrevange, près Sarrelouis, avec 7 régiments de cavalerie, 150 dragons et les compagnies franches **de MANDRÉ**

En 1746, le **comte Ladislas** prend le commandement de 32 escadrons de dragons et de 18 de hussards. Avec eux, il prend position, au mois de mai, à Tervuren sous Bruxelles, pour appuyer ou couvrir le siège des grandes places des Pays-Bas que nous attaquions alors.
Ces régiments étaient : BROGLIE, CLERMONT-TONNERRE, SALUCES, PENTHIEVRE, MESTRE DE CAMP, HARCOURT, NASSAU-SAARBRÜCK, BRIENNE.
BERCHENY se porte entre Malines et Louvain, au camp de Bethlen, puis passe la Dyle et la Nethe, talonnant jour et nuit l'ennemi.
Les houzards maraudaient, comme toutes les troupes de cette époque.
Le Roi, malgré cela, très satisfait des services du régiment, fit écrire en octobre au **comte Ladislas**, qu'il ne lui imputait pas la responsabilité de ces actes et l'autorisa à venir à la Cour au mois de mars.

Pendant le siège de la citadelle d'Anvers, le **comte de BERCHENY** servit avec le corps de réserve du **comte de CLERMONT**.
Il prit le commandement de ce corps lors des sièges de Mons et de Charleroi et pendant la marche exécutée par le maréchal sur la Mehaigne, après sa réunion à l'armée du prince **de CONTI**.
Ce fut l'occasion de brillantes opérations de petite guerre (14 août).
Le 20 de ce mois, il remet le commandement de la réserve au comte **d'ESTREES**, et se porte à l'abbaye d'Heylissen avec 3 régiments de hussards et 2 bataillons de grenadiers royaux. Puis, poursuivant les ennemis qui avaient repassé la Meuse, il rentre en ligne le jour de la bataille de Raucoux (octobre 1746) où il commande une division de cavalerie.
Dans cette affaire, où le lieutenant colonel **de TOTTE** se distingua, les 4 escadrons **de BERCHENY** renversèrent 10 escadrons ennemis.

Bataille de Raucoux (octobre 1746)
Le maréchal **de BERCHENY** fait en ces termes le récit de la bataille :
« Nous ne nous sommes aperçus qu'au grand jour que les ennemis qui, depuis 18 jours, campaient si près de nous, avaient décampé dans la nuit….On a battu la générale à 10 heures. Plusieurs brigades de cavalerie et d'infanterie ont fait des mouvements en avant. Il y en a eu qui ont passé le Jaar et marché vers le ravin de Flins, où nous avons vu en bataille 5 ou 6.000 hommes de l'arrière-garde de l'ennemi. Ils ont été bientôt dépostés par plusieurs batteries qu'ont avait dressées contre lui. Celle qui a été mise sur la gauche de l'ancien camp des ennemis les devait beaucoup incommoder parce qu'elle fouillait la colonne en longueur. Les ennemis avaient aussi dressé plusieurs batteries contre nous : les nôtres cependant les ont obligés de se retirer et, à mesure qu'ils s'éloignaient du ravin, plusieurs de nos troupes d'infanterie ou de cavalerie l'ont passé avec quelques pièces de canon qui les foudroyaient toujours jusqu'aux villages de Flins et Fexé. Là, les ennemis se sont renforcés, ont farci ces villages, qui se touchent, d'infanterie et de canons. On a beaucoup tiré de part et d'autre jusqu'au soir. Il y a eu même un petit combat assez vif entre quelques troupes de cavalerie, les hussards et les volontaires royaux ; et, à la nuit, nos troupes se retirèrent dans leur camp. J'en ai été témoin oculaire quoique ma division (la gauche de la seconde ligne de la cavalerie) n'y était pas, étant allée au fourrage. Je me suis bien mis à la tête de mon régiment qui n'a laissé que de perdre bien du monde, ayant poussé avec vigueur 300 hussards autrichiens jusqu'à une haie où il y avait de l'infanterie dont il eut à essuyer toute la décharge. Aujourd'hui notre armée reprend son ancien camp, appuyant sa gauche « icy » parce que suivant ce que j'ai pu apercevoir hier, celle de l'ennemi appuyait la sienne à Liège. »

Ce que nous dit point ici le Maréchal et qu'affirme le duc **d'HARCOURT**, témoin oculaire, c'est que le régiment de **BERCHENY** était en pleine déroute quand notre grand chef, quittant la division et se jetant à la tête des fuyards, les rallia de sa voix puissante autour du mouchoir blanc qu'il agitait, et les lança de nouveau à la charge, victorieusement cette fois
Nous prîmes à Dendermonde, nos quartiers d'hiver.

Epidémie de morve. – Le 30 janvier 1747, le **comte de BERCHENY** écrivait de la Ferté – sous-Jouarre au maréchal **de SAXE** :
« Le commandant major de mon régiment me mande qu'on a été obligé de faire tuer 12 chevaux attaqués de morve et qu'il y en a une quantité qui en est soupçonnée. » et il demande que l'on sépare les compagnies. *(Correspondance du **comte de BERCHENY,** bibliothèque de Meaux, manuscrits).*

POLLERESTKY-Hussards était logé à la même enseigne.
La maladie fit de grands ravages ; au mois de mai de la même année, **BERCHENY** n'avait pas assez de ressources pour pouvoir subvenir aux besoins urgents de son régiment.
Non seulement le colonel ne s'enrichissait pas à la guerre, comme **VILLARS**, mais il s'y ruinait.
Les énormes frais d'entretien de ses troupes, la nécessité de solder lui-même tous ses officiers réformés hongrois, avaient épuisé sa fortune.
Cette gène était d'ailleurs chose commune parmi les officiers d'alors.
« Je puis vous assurer, Monseigneur, que pas un de mes officiers n'a de quoi acheter une livre de pain, »
écrit **BERCHENY** au **comte d'ARGENSON**, à propos du sieur **NEBELY**, son trésorier, auquel 40.000 livres ont été retenues sur sa solde, pour comptes embrouillés depuis 3 ans.
Et il supplie le ministre de lui accorder un gouvernement pour lui permettre d'élever sa nombreuse famille, car *« à l'égard de son régiment, pour ce qu'il lui rapporte, ne vaut pas la peine d'en parler »*.
Il s'élève aussi contre l'obligation qu'on lui impose d'entretenir à sa charge tout un cadre d'officiers, et se plaint de la façon avec laquelle on accueille les déserteurs hongrois dont on achète dérisoirement les chevaux quelques ducats, et que l'on expédie ensuite dans les troupes à pied.
Malgré ces instances, le **comte d'ARGENSON**, craignant de voire ces officiers et ces hussards retourner dans leur pays, ne changea rien à l'administration du régiment.
C'est dans cette lettre à **d'ARGENSON** que le comte **de BERCHENY** réclama l'uniforme bleu clair pour tous les régiments de hussards.
Plus tard on voudra les habiller tout en vert.
Mais, malgré la ténacité de notre colonel, l'opposition **de BEAUSOBRE** et celle de **POLLERESTKY** l'emportèrent.
(La tenue des trompettes de hussards, était à cette époque, aux couleurs des colonels propriétaires. En 1791, elle fut aux couleurs du Roi, bleue. Sous le consulat, la tenue fut très diverse, selon les fantaisies des colonels ; enfin, en 1810, tous les trompettes ou tambours prirent la livrée de l'Empereur, vert dragon.)

Après avoir quitté Malines, le 8 mai 1747, le régiment alla cantonner vers Dendermonde.
Il faisait partie ainsi que **BEAUSOBRE** et **TURPIN**-Houzards, des troupes de réserve ; les volontaires bretons, de **FISCHER** (400 hommes), et **LA MORLIERE** (1.500) l'appuyaient.
Le 2 juin, on campa à gauche de Louvain, en deçà de la Dyle, avec **LYNDEN**-Houzards et **TURPIN**. Là, nuit et jour, il y avait des querelles avec les pandours et les houzards ennemis ; c'était à qui fourragerait autrui.
Aussi une compagnie de Croates à pied de 250 hommes fut-elle attachée au régiment sur la demande **de BERCHENY**. *(Lettre du **27 août 1747**)*

Bataille de Lawfeld (1747). – Le **marquis d'ARMENTIERES** commandait notre brigade.
Toutes les troupes légères à cheval étaient venues renforcer notre droite, que des escadrons ennemis débordaient ; elles donnèrent sur l'infanterie ennemie qui défilait en flanc par sa gauche.
La cavalerie adverse, que commandait **M**. **de LIGONIER**, s'ébranla alors pour sauver son infanterie, et renversa, dans un ravin, quelques-uns de nos escadrons abordés en pleine formation.
Mais, prise sur ses deux flancs par la cavalerie du comte **d'ESTREES**, battue de front par des feux d'infanterie, elle fut détruite et son chef fait prisonnier.
Le 17, pendant le siège de Berg-Op-Zoom, le **marquis d'ARMENTIERES**, avec Royal Piémont Cavalerie et **BERCHENY**, se rend à Herentals pour assurer les communications en arrière.

De là, **BERCHENY** est envoyé au camp de Putte, pour couvrir les opérations du siège.
Il campe ensuite, avec **BEAUSOBRE**, à la Capelle, après la prise de la ville.
Quelques mois après, appuyé de 2 bataillons de Royal Wallon, il couvre seul, en avant, le campement du gros de l'infanterie. Puis il occupe Louvain.
S'il fallait dire en détails comment **BERCHENY** procédait pour mener à bien toutes ses opérations, il faudrait publier en entier sa correspondance : toute la science de la guerre, toutes les ruses des troupes légères en campagne, y sont exposées, exemple : (du 14 novembre 1747)

*« …mes humbles remerciements de la bonté que vous avez eue de me communiquer le projet du maréchal **de SAXE** au sujet des bonnets blancs qu'il désire que nos corps de hussards portent pour prévenir les petites ruses dont ceux de nos ennemis ont agi, de temps à autre, avec assez de succès, au moyen de la conformité de leur habillement avec celui des nôtres, en mettant du blanc à leurs bonnets et prenant le nom de l'un de nos régiments de hussards…. Cela n'a pas réussi avec mon régiment – dit-il – qui n'a jamais été surpris. »*

Malheureusement les troupes de **BERCHENY** n'étaient pas aussi bien administrées qu'elles étaient commandées.
Leur chef était criblé de dettes, comme tous les colonels de hussards en 1748.
LYNDEN devait 100.000 écus, **BERCHENY** 60.000, etc.…
Cela n'ôtait rien de leur prestige aux yeux du comte **d'ARGENSON** qui, la même année, envoya notre colonel à Valence (armée d'Italie), qui resta pendant 1 an son habitat de commandement.
De là, **BERCHENY** partit avec le chevalier **d'APCHER** pour faire un voyage militaire dans les Alpes Maritimes, sous prétexte de voir à Nice le régiment de **FERRARY**, mais au fond pour reconnaître ce terrain de guerre.
C'est en ces termes qu'il en rend compte : *« Au seul aspect, il paraît inconcevable comment il a été possible de faire marcher des troupes par des chemins impraticables…..il faut l'avoir vu pour le croire. »*
Enfin, **BERCHENY** revient jusqu'à la paix d'Aix la Chapelle, dans les Flandres, où il fait la guerre de partisan, tandis qu'un détachement du régiment opère en Provence avec **M. de BELLE-ÎLSE**.

Hussards hongrois et hussards allemands. Réforme de 1748
De la réforme de cette année, date de la distinction entre les régiments de hussards hongrois (BERCHENY, TURPIN et POLLERETSKY) et les régiments de hussards allemands (LYNDEN, BEAUSOBRE, RAUGRAVE et FERRARY), à la solde de la France.
A ce moment, le régiment étant à Longwy (1), se trouvait réduit à 2 escadrons de 4 compagnies à 25 hommes chacune.
Le Roi entretenait, comme dans plusieurs régiments de l'arme, 25 houzards surnuméraires par compagnie, avec même traitement qu'aux autres.
Cela portait en réalité l'effectif du régiment à 952 hommes, dont le coût était de 347.449 livres et 15 sols.

88888888888888888
(1) La cavalerie n'était pas alors casernée, mais bien plutôt cantonnée, chaque régiment réparti généralement hors des villes dans plusieurs cantonnements ou *quartiers.* C'est par extension que depuis lors, l'usage s'est établi de nommer de préférence « *quartiers* » les casernes de cavalerie. *(Général **VANSON**, carnet de la Sabretache)*

Nous trouvons dans la correspondance du Maréchal, l'état suivant, assez curieux, du 31 octobre 1748 :

Etat de ce qui revient par an, à un capitaine en pied, des régiments de hussards :

Ses appointements……..par mois.		180 fr.	par an	2160 fr.
Pour le rolle, sacs et quittances……..	«	15 fr.	«	180 «
Cotte part du timbalier……...	«	6 fr.	«	72 «
A son trompette……..	«	24 fr.	«	288 «
Une paire de botte par hussard, 10 fr la paire…….			«	250 «
Capitaine…….			«	17,12
Chirurgien major……	«	3 fr	«	36 «
Culottes par hussards, 5 fr. la culotte…….			«	125 «
Réparation des armes et harnais……..			«	200 «
Total des dépenses indispensables……				1168, 12
Reste à chaque capitaine pour subsistance et entretien……..				991, 88
Egal……..				**2160 «**

Punitions sévères pour les officiers. – Les punitions, même aux officiers, étaient nombreuses et sévères, exemple : *« J'ai fait mettre en prison le baron **de PRINY**, capitaine en pied dans mon régiment, à Sarrelouis : ces dettes occasionnées par sa mauvaise conduite et son libertinage l'ont exigé. Vous ne trouverez pas mauvais qu'il y reste jusqu'à ce qu'elles soient payées. «*
Les lieutenants **NEBELY** et **BOSNYACK**, en prison comme mauvais « détailleurs » étaient escortés de Longwy à Sarrelouis par un petit détachement.
Le lieutenant colonel **de TOTTE**, était toujours à Constantinople ; c'est de là qu'il embauchait les hommes et les envoyaient à **BERCHENY**.
NANDORY, un autre lieutenant du régiment, revenait de Hongrie à cette époque, et son colonel demandait pour lui une gratification « *…le pauvre diable a-t-il à peine un habit sur le corps ! »*

Désertion. – Au 19 mai 1749, il annonçait qu'il y avait des cas de désertion dans son régiment, *« sans doute sur le bruit qui court de la guerre dans le Nord… »*, où l'on allait chercher fortune.
Il fut découvert que c'étaient des recruteurs prussiens de Trèves, qui débauchaient les hussards.
Une poursuite fut organisée contre plusieurs de ces racoleurs, qui se défendirent avec acharnement, et blessèrent des officiers du régiment (le lieutenant **NYESTE**) et tuèrent des chevaux (celui du lieutenant **SALUSSY**), dans ces affaires.
Un officier fut même chassé du régiment, à la suite de ce fait, 2 ans après.
Le régiment fut envoyé à Metz pour être éloigné de la frontière, et là, toutes ces bagarres cessèrent.
Le 24 août, le comte **de BERCHENY** quitta momentanément son régiment pour venir passer quelques jours dans sa terre de Luzancy.
De là, il se rendit à l'Abbaye de Flines, près de Douai, où il avait une fille religieuse, et 3 autres en pension.

Contrebande. – Au mois d'octobre, 5 hussards du régiment qui faisaient de la contrebande, sont pris par les douaniers après un violent combat ; l'un d'eux fut « tiré au sort » et fusillé.

Ancestramil

Grandes fêtes au château de Luzancy. – La période de paix qui succéda à cette guerre fut pour le régiment, une longue saison de fêtes.
Le château de Luzancy avait pour hôtes tous les officiers du régiment de **BERCHENY**.
Les jeux et les plaisirs y attiraient une société nombreuse ; c'étaient, en permanence, fêtes villageoises, représentations théâtrales sur une scène que le Maréchal avait fait construire.
On garde encore le souvenir (1) de certains couplets assez lestes, chantés par des officiers acteurs et, qui sentent bien un peu « les Porcherons » ou les « Refrains du caveau ».
A travers les méandres du parc, où de gracieux points de vue étaient ménagés, on allait du pavillon de « Bacchus » à l'allée « des Soupirs », de la glacière à l'obélisque, rendre visite à l'ermitage où un ascète, après bénédiction donnée aux visiteurs, s'éclipsait, puis revenait en costume de berger d'Arcadie portant des liqueurs ou des fruits, pendant que le colonel, à l'aide d'un porte-voix, envoyait des Phoebus sonores à la dame du **BOILE**, sa voisine, qui s'empressait d'accourir à la fête.

(1) *(Notice historique sur le village de Luzancy. Abbé **TORCHET**)*

Le roi **STANISLAS** s'arrêtait chaque année au château, à l'aller comme au retour, en se rendant à **Versailles** pour visiter sa fille, la reine **Marie LECZINSKA**.
Elle-même honora le château de sa visite et le souvenir en est encore conservé dans une des salles, gravé sur une plaque de cuivre.
Le roi **LOUIS XV** y vint également une fois, en allant voir, sans doute, la favorite, Madame **de POMPADOUR**, qui avait une terre à Marigny, près de là.
Après toutes ces réjouissances, le régiment fut envoyé en garnison à Sarrelouis, à la composition de 4 escadrons (1749).
L'état major comprenait : le comte **de BERCHENY**, mestre de camp avec rang de lieutenant général ; **de TOTTE**, lieutenant colonel avec rang de brigadier ; **GIRARD**, major *(Etat militaire de 1749).*
A la fin de l'année, il partait pour Lons-le-Saunier ; l'année suivante (1750), il était à Vervins.
Plusieurs officiers furent changés de corps et envoyés dans les hussards de **LYNDEN**.

GUERRE DE SEPT ANS
(1756 – 1763)

En 1751, BERCHENY revenait tenir garnison à Sarrelouis.
C'est là que le comte **Ladislas**, pour habituer son fils aîné au maniement d'un régiment, obtint du Roi, l'autorisation de lui céder le commandement honoraire de ses hussards, tout en conservant la direction effective.

Nicolas-François de BERCHENY, **2e colonel propriétaire**
Le **comte Nicolas-François**, notre nouveau colonel, avait alors 15 ans ; il était entré au régiment en qualité de cornette, en 1742 ; avait été nommé capitaine en pied en 1747, après la bataille de Lawfeld, et avait obtenu son brevet de mestre de camp, le 5 janvier 1751.
Il avait pour lieutenant colonel un vieux gentilhomme hongrois de 56 ans, **André de TOTTE**, qui était venu de Valachie avec le comte **Ladislas**, comme lieutenant en 2e au régiment, lors de sa formation en 1720, et était lieutenant colonel depuis Lawfeld.
A peine installé à **Sarrelouis**, le régiment quitte cette ville pour occuper le quartier de Saint-Mihiel (1752). On voit que les houzards de cette époque ne s'éternisaient pas dans leurs garnisons.
Par provision d'août 1753, **Ladislas de BERCHENY** était nommé **Grand-Croix de l'ordre de Saint-Louis** ; c'était la distinction la plus haute que Sa Majesté pût donner dans l'Ordre.

Premier état de BERCHENY-Hussards (1754). – Un état sans date, du Ministre de la Guerre, mais se rapportant évidemment à l'année 1754 (1), donne l'état des officiers du régiment.
C'est le document le plus ancien de ce genre, qui soit aux archives de la Guerre.

(1) Cette date est déterminée par l'âge (17 ans) de notre colonel, mentionné sur cet état ; **Nicolas-François** était né, en effet, le **26 novembre 1736**.

Nous le résumons ici :

Colonel : Nicolas, **comte de BERCHENY** (janvier 1751).
Lieutenant colonel : **André de TOTTE** (janvier 1747).
Major : **P.A. de VIET** (Alsacien, 40 ans, 6 mai 1746).
Aide major : **Paul SIMONITZ** (juillet 1749), 36 ans, incorporé dans **BERCHENY** en 1748, lors de la réforme de **BEAUSOBRE**.
1er capitaine : **Laurent de SARKOZY** (juin 1734), 63 ans, était lieutenant à la formation de **BERCHENY**.
2e capitaine : **Paul BENYOWSKI de Benyo** (mai 1735), 57 ans, des houzards de **RATSKY** et **VERSEILLES** passé par « lettre de passe » dans **BERCHENY** en qualité de cornette en 1722.
3e capitaine : **Lean DEACK** (octobre 1742), 47 ans, calviniste, venant des houzards de la formation du régiment.
4e capitaine : **Martin KOVETS de TSENGERY** (décembre 1748), protestant converti, 39 ans, venait d'**ESTERGAZY** et **BEAUSOBRE**.
5e capitaine : **Michel**, baron **de PRéNY** (mars 1746), 30 ans, volontaire en **ESTERHAZY** (1742), cornette en **BERCHENY** (1743).
6e capitaine : **Todor SOGAROSSY** (mai 1746), 55 ans, des houzards de la formation.
7e capitaine : **Adam de MARONY** (juillet 1746), 36 ans, luthérien, volontaire au régiment (1737).
8e capitaine : **André de TOTTE** (janvier 1751), 22 ans, lieutenant réformé au régiment (janvier 1742)
Capitaine réformé : **Jean NAUDORY** (mai 1749), 37 ans, luthérien, houzard en **BERCHENY** en 1742.
Lieutenant en pied : **Paul de BESTERZNY** (juillet 1749), 35 ans, luthérien, venu des lieutenants réformés de **BEAUSOBRE**, à la réforme de 1748.
Lieutenant en pied : **Joseph SZéKELY** (1749), 38 ans, brigadier dans **RATSKY**, lieutenant dans **BEAUSOBRE**.
Lieutenant en pied **: François de TOTTE** (décembre 1747), né en France, 14 ans.
Lieutenant en pied : **Gabord APPONY** (mai 1745), 32 ans, houzard en **BERCHENY**.
Lieutenant en pied : **Jean HYESTE** (novembre 1748), 38 ans, luthérien converti, venu des houzards du régiment (septembre 1741). « Blessé d'un coup de feu à l'oreille gauche en poursuivant les déserteurs à **Sarrelouis**, en 1749. »
Lieutenant en pied : **André SOLYONE** (juin 1749), 46 ans, calviniste converti, des volontaires **d'ESTERHAZY** (1735), lieutenant réformé en **BERCHENY** (1748).
Lieutenant en pied : **Jean SALUSSY** (1748), 38 ans, luthérien, des volontaires de **BERCHENY** (1743).
Lieutenant en pied : **François BOSNYACK** (mai 1753), 33 ans, des volontaires de **BERCHENY** (1743).
Lieutenant réformé : **Adam DEDAISKY** (1748), 28 ans, des houzards du régiment (1745).
Lieutenant réformé : **François HORWATH** (janvier 1749, 33 ans, des volontaires du régiment (1756).

Lieutenant réformé : **François d'ANSKA** (janvier 1749), Polonais, 22 ans, des lieutenants réformés de **BERCHENY** (1747).
Lieutenant réformé : **Etienne DESY** (décembre 1747), 38 ans, nommé directement en **BERCHENY**.
Lieutenant réformé : **François KALAY** (décembre 1747), 28 ans, nommé directement.
Lieutenant réformé : **François-Antoine de BERCHENY** (1749), 10 ans, né à Lunéville, en **Lorraine** (1), cornette en **BERCHENY** (1744) *(Le **17 janvier 1744**, 12e et dernier enfant du Maréchal)*
Lieutenant réformé : **Valentin-Ladislas d'ESTERHAZY** (août 1752), né au Vigan, en **Languedoc**, 18 ans, nommé directement au corps.

Note : Cornette : Porte-étendard, puis sous-lieutenant de cavalerie (XVIe – XVIIIe s.)

Sauf un Alsacien et un Polonais, tous ces officiers étaient de nationalité hongroise, et en majorité, catholiques de religion.
Le chirurgien du régiment se nommait **WERTH** ; il devait prendre sa retraite au château du Maréchal, à **Luzancy**, comme médecin de la famille.
En 1754, **BERCHENY** tient garnison à **Saint-Mihiel** avec 2 escadrons et 200 hussards à l'effectif. Les 7 régiments de hussards comptent 800 hommes en tout. *(Etat des troupes de **France**, **Gand** 1754)*
En 1755, nous manoeuvrions au camp de **Richemont** pour aller, de là, occuper **Vaucouleurs**.
C'est en cette année que commença la guerre de sept ans.
En 1756, la morve, dont le régiment avait tant eu à souffrir déjà, revint contaminer les chevaux. Elle fut importée par une compagnie de **FERRARY** qui fut incorporée cette année là, comme en témoigne une lettre de **BERCHENY**.

Réforme de LYNDEN, **BEAUSOBRE** et **FERRARY**
Une partie des 3 régiments de houzards : LYNDEN, BEAUSOBRE (2 compagnies) et FERRARY (1 compagnie), vinrent au mois d'octobre grossir les rangs de BERCHENY.
Ces régiments, trop incomplets, furent réformés.
BERCHENY fit partie de l'armée du maréchal **de RICHELIEU** qui tenait le cours de l'Aller et occupait Celle, il passa ensuite sous le commandement de M. d'ARMENTIÈRES et occupa Quedlinburg. Deux escadrons tenaient Cassel en arrière.
L'année suivante, tout le régiment était à Worms.
Par lettre de service du 1er mars 1757, le comte Ladislas fut employé à cette même armée de Westphalie et Hanovre, et commanda la première ligne.
Il occupa la Hesse, après la retraite des Hanovriens, jusqu'à la fin de cette campagne.
Au mois de septembre, nous étions détachés de l'armée de **M**. **de CONTADES** et rattachés à celle de **M. de SOUBISE**.
Trente-cinq bataillons et 35 escadrons, sous les ordres de **M**. **de CHEVERT**, arrivèrent le 29, juste à temps pour attaquer un fourrage de l'ennemi et manœuvrer sur les ailes de sa retraite que nous acculâmes à Lutzelberg (octobre).

Combat de Lutzelberg (**10 octobre 1758**)
Nous marchions, dans cette affaire, en flanc gauche d'attaque avec une partie des troupes légères que commandait **M**. **de CHEVERT**.
Nous coulions à travers des bois très éclaircis ; cette bataille ne fut qu'une marche rapide sans arrêt, un assaut de toute une armée, artillerie en avant, cavalerie aux ailes ; et cette marche était si précipitée que notre cavalerie de l'aile gauche, bien que toujours au trot pendant toute la durée de l'affaire, ne donna qu'à la fin pour la poursuite.

Archives Thiriet

Notre régiment prit 13 pièces de canons, beaucoup de bagages et une foule de prisonniers, sans compter les blessés que nous ramassâmes en plein bois.
*(Journal des opérations de l'armée **de SOUBISE**, par un officier de l'Armée.* 1758, M. de l. G.)

Le lieutenant **de BILDERBECK** y fut blessé d'un coup de feu.
Nous retournâmes ensuite près de Cassel à l'armée du Bas-Rhin, avec **CHEVERT**.

Ladislas de BERCHENY nommé Maréchal de France
L'année 1758 (mars) apportait à notre grand colonel, le bâton de Maréchal de France ; il était déjà gouverneur de **Commercy**, capitaine des Chasses, etc., etc.….

Postérité du Maréchal
Il avait eu de sa femme, **Catherine de WIET-GIRARD**, 12 enfants : un premier fils mort tout jeune, un second qui n'a pas d'histoire militaire, 5 filles, un troisième fils, **Ladislas** (1735), chevalier de Malte ; un quatrième **Nicolas**, notre 2e colonel « très beau et très bon », mort de la petite vérole en son quartier de **Mulhouse** (**1762**) ; 2 filles encore, enfin **François-Antoine**, notre 3e colonel, qui garda le régiment jusqu'à son émigration.
Le **comte Ladislas** avait 69 ans alors.
Il vécut depuis à la Cour du roi **STANISLAS**, dont il était grand écuyer, et habita Lunéville et **Commercy** jusqu'à la mort affreuse de ce prince.
Il devait se retirer plus tard dans sa terre de Luzancy, près de la Ferté sous Jouarre.
Selon l'abbé **STAUB**, notre plus vieux camarade, le plus vieil historien de notre régiment, il avait orné une des salles de son château des portraits en pied de ses officiers.
Un prélat le surprit un jour absorbé dans la contemplation de tous ces vieux souvenirs.

« Vous voilà au milieu de vos chanoines, Monsieur le Maréchal », lui dit le prélat ;
« Oui, Monseigneur, et ce qui m'en plaît, c'est qu'ils n'ont jamais été à matines sans que j'y allasse avec eux », répondit le vieux houzard.

C'est dans ce manoir que mourut le Maréchal le 9 janvier 1778, à l'âge de 88 ans passés**.**
Le tombeau du Maréchal, socle de marbre noir surmonté d'une pyramide, fut détruit pendant la Révolution, dans le sac de l'église de Luzancy.
Nous n'en décrivons pas l'épitaphe, mais seulement les armes qui sont peintes encore sur les boiseries de la chapelle seigneuriale et que le 1er Hussards a le glorieux droit de revendiquer :

« Parti, au un de gueules à la croix pattée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même : au deux d'azur, à une licorne d'argent issante d'une couronne tréflée d'or, posée sur deux montagnes en figure de cœur entrelacées d'argent, et mouvantes de la pointe de l'écu. »

Comme devise

« Omnia si perdas famam servare memento. »
*« **Souviens-toi que l'on peut perdre tout, fors l'honneur**. »*

Ces armes sont rehaussées du manteau ducal, bien que le titre soit celui de comte, ainsi qu'il résulte d'un droit octroyé par l'empereur **d'Autriche** à **Nicolas de BERCHENY**, grand père du Maréchal.
*« Nous vous accordons le droit, pour vous et vos héritiers…à l'infini, d'avoir et de porter ce manteau et ces armes selon votre volonté. » (Monographie de Luzancy, Abbé **TORCHET**)*

Incorporation de POLLERETSKY-HUSSARDS
En mai 1758, le régiment incorporait encore une partie des houzards de POLLERETSKY ; il se trouvait alors à Gebelhausen, dans le bassin de l'Aller en Hanovre, où il tint ses quartiers d'hiver.

Le **comte de CLERMONT**, succédant au **duc de RICHELIEU**, nommé commandant de 40 escadrons de cavalerie, dont BERCHENY fit partie.
Mais **CONTADES** qui lui succéda après notre défaite de Crevel (juin 1758), remonta de nouveau en Westphalie, et **CHEVERT**, sous les ordres duquel se trouvaient nos 6 escadrons, envahit l'évêché de Paderborn, et gagna, le 10 octobre, la victoire de Lutzelberg qui fut un glorieux adieu à notre colonel propriétaire, nommé Maréchal de France.
Nous prîmes nos quartiers d'hiver autour d'Hassau.
En août 1759, après la bataille de Minden, **BERCHENY**, qui appartenait au corps de **M. de SAINT-GERMAIN**, se repliait sur Cassel.
Le régiment était usé et à demi détruit ; on dut l'envoyer sur les derrières, aux grands convois, vers Marburg. Le 1er septembre, il allait prendre ses quartiers d'hiver à Francfort.
Dans tout le cours des manœuvres ou rencontres que le corps **de SAINT-GERMAIN** mena dans la Hesse, au printemps de l'année suivante, le régiment de **BERCHENY**, sur les états de situation, est toujours porté « hors ligne », c'est-à-dire gardé en réserve, sans doute comme ne pouvant pas donner.

Affaire de Schluchtern (juin 1760). – Nous eûmes cependant une affaire qui, panique au début, fut finalement un succès notable.
Le **comte de LUSACE**, surveillant la marche du **prince de BRUNSWICK** vers Fulda, avait lancé **BERCHENY** de côté, vers Schluchtern.
Les dragons volontaires de Hainaut nous suivaient d'un peu plus loin, comme soutient de reconnaissance, quand, vers 8 heures du matin, quelques brigadiers et maréchaux des logis de **BERCHENY** rebroussent chemin comme des fuyards sur la tête des dragons de Hainaut, qui étaient, à cet instant, pied à terre :
*« A cheval crient-ils, **BERCHENY** est perdu ! »*
M. de GRANDMAISON, leur chef, place aussitôt de l'infanterie sur un plateau qui dominait la plaine, canonne l'escadrons de houzards blancs qui venait d'opérer cette surprise et, se jetant à droite dans les bois, avec tout ce qu'il avait dans la main de troupes légères, lance en soutien de notre régiment ses dragons de Hainaut.
Pendant ce temps, BERCHENY se ralliait.
Entraîné par le même élan, tous fondent ensemble sur l'ennemi dans une charge décisive qui valut à nos cavaliers, 50 prisonniers environ et 50 chevaux.
Le 19 janvier, BERCHENY venait tenir à Sarrelouis, ses « quartiers d'assemblée ».

Création des chasseurs à pied dans BERCHENY (1760)
De cette année, date l'ordonnancement régulier d'une nouvelle organisation :
Nous avons vu que, dans toutes les guerres précédentes, des troupes d'infanterie légère avaient été momentanément attachées aux régiments de houzards ; à partir de 1760, ils porteront le nom de ces régiments et en feront partie intégrale.
Les chasseurs à pied de **BERCHENY**, de même que ceux **d'ESTERHAZY** ou **CHAMBORANT**, avaient un costume spécial qui rappelait les couleurs du corps.
Ils se composaient uniformément de 5 compagnies (une de grenadiers à 60 hommes, 4 de fusiliers à 100 hommes chacune) ; l'effectif du bataillon était de 460 hommes.
Ces chasseurs à pied devaient, 10 ans après, être supprimés dans tous les houzards ; les nôtres formèrent plus tard la Légion de **SOUBISE**.
Les 3 premières compagnies formées furent :
1re Cie : de **CHAZEL**, cap; de **JOUPRÉ**, lieut; de **GRUMSWALD**, lieut.en 2e… Effectif : 31
2e Cie : de **BOVIS**, cap ; **SALTZMANN**, lieutenant en 2e……. « 17

3e Cie : de **CRÉPY de RENOUSAN**, capitaine…….. « 19

Vingt-cinq hommes avaient déserté, et un lieutenant du régiment, **Jean NESTE** (Hongrois) avait été blessé par eux en les poursuivant.
Dans ces chasseurs servait à titre de lieutenant réformé un homme dont le nom est une de nos gloires contemporaines, **Jean-Baptiste du BARAIL** qui avait fait le Canada avec les volontaires étrangers. Il devait passer dans **BERCHENY** après la suppression de son corps.
Sept frères de ce nom étaient, à cette époque, dans l'armée. L'un, lieutenant de **SAXE** Infanterie, devait être tué à Berg-op-Zoom ; l'autre, lieutenant d'artillerie, bataillon **de SOUCY** ; un peu plus tard, un troisième servait dans la légion de **Saint-Domingue** ; deux dans les gardes du Roi, compagnie **BEAUVEAU….**, etc.

Lieutenant colonel **de GRANDPRÉ** et **VIREAU de SOMBREUIL**. – Ces chasseurs à pied étaient commandés par un lieutenant colonel. Celui qui vint le premier au régiment fut M. **de GRANDPRÉ**.
Il passa quelques mois après au régiment de la Couronne, comme lieutenant colonel réformé à la suite, et fut remplacé par **M. VIREAU de SOMBREUIL**, qui venait comme lieutenant colonel du régiment de cavalerie légère de Corse.
Il devait rester 10 ans dans nos rangs et plus tard (4 mars 1762), commander le régiment, sous le colonel propriétaire, comme brigadier des armées du Roi, avant de passer maréchal de camp en 1770.
C'est le fameux **SOMBREUIL**, lieutenant général et gouverneur des Invalides qui, pendant la Révolution, fut une première fois sauvé par sa fille, plus tard **Mme de VILLELUME-SOMBREUIL**, morte à Avignon, laquelle consenti, pour sauver son père, à boire un verre de sang. Mais **SOMBREUIL** n'échappa cependant pas à l'échafaud qui le guillotina quelques mois après.
Le marquis **de THUMERY** succéda à M. **VIREAU de SOMBREUIL** quand celui-ci quitta le régiment.

Autorisation aux Français de s'engager dans les régiments de Hussards. – Vers cette époque aussi, les Français furent autorisés – ce qui n'avait point encore été accordé jusqu'alors – à s'engager dans les régiments de Hussards qui ne recrutaient qu'en Allemagne ou en Hongrie.
Cette mesure avait pour but de garder au service du Roi, les recrues de la Lorraine Allemande ou de l'Alsace qui eussent pu être tentées de prendre du service en Allemagne dont ils parlaient déjà la langue. On apprenait ces engagés à jurer en hongrois, ce dont il s'acquittaient à ravir
(***FIEFFÉ**, déjà cité.)*

En 1761, le régiment prit ses quartiers d'hiver à Mulhouse et Mosbach (près Francfort) où il restera pendant près de 2 ans, changeant souvent de position à cause des subsistances.
En février 1761, le **comte d'ESTERHAZY**, capitaine en **BERCHENY**, était nommé mestre de camp en second de **TURPIN-CHAMBORANT** (1)

(1) M. **TURPIN de CRISSé**, colonel propriétaire, mestre de camp de **TURPIN**-Hussards, nommé maréchal de camp par brevet du 10 février 1761, céda le commandement de son régiment à **M. le marquis de CHAMBORANT**.

Raid remarquable du capitaine de BOSNYACK (1761). – Un raid d'une audace extrême fut exécuté dans cette campagne par un parti du régiment que commandait le capitaine **de** B**OSNYACK**, parfait partisan, déjà blessé dans nos rangs à Altdaxen, en 1758, à Bokim en 1759, et fait prisonnier l'année suivante.

Je laisse parler le style franco-hongrois du rapport qui relate ce fait :

« Il fit un détachement derrière l'armée ennemie par ordre de Monseigneur le maréchal duc ***de BROGLIE****, étant choisi par* ***M. le comte de CHABO****, de la division et sous les ordres duquel il était alors, partant de Scharfaltendorf, a passé le Xeser à Grunde, allant droit à Ludé où il a fait le* ***baron d'ETFORT****, lieutenant général hessois, prisonnier avec 80, tant officiers, bas officiers que soldats, a fait beaucoup de ravages à Ludé et a fait couper dans son cours les jarrets à plus de 400 chevaux. Tous les passages lui étant coupés pour se retirer droit à la division d'où il sortait, il se retire à l'armée de* ***M. le maréchal prince de SOUBISE****, campant alors à Gosfeld sur le Bas-Rhin et rendra (sic) à son corps n'ayant perdu qu'un seul homme qui fut blessé et pris prisonnier, n'ayant pu lui donner du secours et amener avec, étant en pleine course et cela en attaquant un parc d'artillerie derrière le camp de milord* ***GRANDBIS*** *où il a fait couper les jarrets à plusieurs chevaux. Cette action fut connue de toute l'armée, nommément de nos seigneurs Maréchaux de France, prince de* ***SOUBISE*** *et du* ***duc de BROGLIE,*** *des* ***Messieurs marquis de CASTRIER*** *(sic),* ***comte de CHABO de VEAUX****,* ***comte de TURPIN*** *et autres généraux des deux armées, cela fait même rapport dans les journaux en 1761. »*

Le 9 février 1762, notre deuxième colonel propriétaire, **Nicolas-François**, fils du Maréchal, mourait de la petite vérole à Mulhouse.
Les 6 escadrons sont encore en ce lieu avec 2.000 hommes de piquet de divers régiments d'infanterie, à la fin de mai, y tenant garnison sous les ordres du maréchal comte **de CHABO**.
Dans une affaire près de Hombourg, nous rivalisions d'audace avec BOURBONNAIS-Infanterie et le régiment de CHAMBORANT.

Antoine BERCHENY, 3e colonel propriétaire du régiment. – **François-Antoine de BERCHENY**, chevalier de Malte, fils cadet du Maréchal, eut survivance du commandement par brevet du 2 mars 1762.
Il devait conserver le régiment jusqu'à la Révolution (1792). Cornette en BERCHENY (1744), il avait été nommé mestre de camp en 1762.
C'est en 1762 que le blanc devint la couleur uniforme de tous les régiments d'infanterie, comme le sera plus tard le bleu, à partir de 1794. *(**MONTEIL**-Français de divers états).*
Cette même année, les timbales furent supprimées dans les régiments de Hussards.

1762 – 1792

Antoine de BERCHENY, **deuxième fils du Maréchal, mestre de camp**
Comme il était de règle après toutes ces guerres, la cavalerie, ainsi que les autres troupes, fut réduite et considérablement remaniée, plutôt par esprit d'économie que par nécessité d'organisation meilleure. **NAPOLEON** dans ses mémoires, n'a-t-il pas dit du soldat de cette époque :
« Le soldat d'alors valait au moins celui qui lui était opposé. Cela est prouvé par le succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée et disciplinée. »

La réforme de 1761 ne laissa plus que 31 régiments légers et parmi les houzards les 3 suivants : BERCHENY, CHAMBORANT, NASSAU.

Ordonnance de CHOISEUL (décembre 1762). – Nos régiments partisans ne sont plus qu'à 3 escadrons sur le pied de paix (6 sur le pied de guerre) ; à 4 compagnies par escadron, répondant à peu près à nos pelotons d'aujourd'hui ; mais l'effectif était des plus fournis,

puisque chaque compagnie comprenait : 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 brigadiers, 1 trompette et 14 hommes comme troupe, plus 10 hommes non montés.

Etat du régiment de BERCHENY en 1762. – L'état du régiment était le suivant à la réforme de 1762 :

Comte **François-Antoine de BERCHENY**, *colonel propriétaire, mestre de camp.*
Chevalier **de POLLERETSKY**, *lieutenant colonel, avec rang de mestre de camp.*
Martin MULLER, *major.* **Rudolphe TREYER**, *sous-aide major.*
Valentin KRAFFT, *aide major.* **Jean HOUBERT**, *quartier-maître.*
Charles ROUPIER, *trésorier.*

Compagnie mestre de camp.
Ladislas de SZOMBATHELY, *lieutenant.*
Paul BERKEN, *sous-lieutenant.*

Compagnie HORWATH 5e.
Jean GUADY, *lieutenant.*
Jean SCHLOSSER, *sous-lieutenant.*

Compagnie lieutenant-colonel.
Antoine MULLER, *lieutenant.*
Philippe BELINGHAUSER, *s-lieutenant.*

Compagnie de DEGRAVE 6e.
Michel SZEKEKELY, *lieutenant.*
Joseph FABER, *s-lieutenant.*

Compagnie DASTIER 1re.
Etienne DESY, *lieutenant.*
Georges BRISACK, *s-lieutenant.*

Compagnie de DONKSZA (1) 7e.
Etienne PLEGEY, *lieutenant.*
Sébastien KOENIG, *s-lieutenant*.

Compagnie de VERNIER 2e.
Antoine KRAFFT, *lieutenant.*
Jean LA KATOS, *lieutenant.*

Compagnie BOSNYACK 8e.
Louis MAGONETZKY, *lieutenant.*
François PIVOUKA, *s-lieutenant.*

Compagnie de NéEL 3e.
Martin RUDNITZKY, *lieutenant.*
André MOUREAU, *s-lieutenant.*

Compagnie de NIESTé 9e..
Martin MARTY, *lieutenant.*
Joseph ELTENBRAND, *s-lieutenant.*

Compagnie de SIMONSITZ 4e.
Carl de HAHN, *lieutenant.*
François BRAB, *s-lieutenant.*

Compagnie de BILDERBECK 10e.
Antoine HEISCH, *lieutenant.*
De MULHEIM, *s-lieutenant.*

(1) Cet officier, disent ces notes, était « criblé de blessures » ; il se maria à **Luzancy** en 1767, et y mourut en 1778.

Le régiment se composait donc de : **43 officiers, 350 sous-officiers et houzards, dont 120 hommes non montés.**
BERCHENY subit cette organisation nouvelle à **Landau**, où il était en garnison à ce moment.

Aumôniers. – Les hussards, comme les autres troupes françaises ou « *à la solde* » remplissaient leurs devoirs religieux. Les officiers les conduisaient 2 fois à l'église en carême. Chaque dimanche, l'aumônier disait la messe ; tout le régiment y assistait en grande tenue et en armes, avec la musique.

Ordonnance de 1764. – Le régiment était en quartiers, l'année suivante, à Donchery et à Mouzon.

Ancestramil

On forme alors les régiments de houzards à 4 escadrons de 2 compagnies chacun ; et la compagnie n'est plus que de 25 hommes.
Cette mesure avait pour objet la création, pour le **comte d'ESTERHAZY**, d'un quatrième régiment de houzards qui fut constitué avec 7 compagnies prisent dans les 12 prélevées sur les 3 régiments de l'arme, BERCHENY avait fourni la compagnie Lieutenant-Colonel.

Inspection du comte de CHABO (**1764**). – A l'automne de cette année, la **marquis de BETHUNE**, étant colonel général de la cavalerie légère, le **marquis de CASTRIES**, maître de camp d'icelle, le régiment est inspecté par le comte **de CHABO** qui l'apprécie de la façon suivante :

*« Très bien en hommes…, assez mal montés, la plus part des chevaux étant usés de guerre…Le régiment manœuvre bien ; il a beaucoup contribué à donner aux officiers et aux dragons de **MONTCLAIR** l'intelligence des manœuvres de la petite guerre, dans les occasions fréquentes où il a manœuvré avec lui. »*

Un certain nombre d'hommes étaient congédiés par grâce, c'est-à-dire renvoyés comme soutiens de famille, moyennant 300 francs, qu'ils consignaient à la caisse du régiment ; d'autres étaient autorisés à se faire remplacer à leurs frais « par de plus beaux hommes » ; enfin les hussards étaient envoyés en congés de semestre (15 octobre au 15 avril)à raison d'1 homme par escouade, d'1 maréchal des logis et d'1 brigadier par compagnie.
En 1765, le régiment se rendait à Vaucouleurs et, de là, à Limoges. L'année suivante, par ordonnance du Roi, l'effectif des compagnies était porté de 25 à 40 hommes.
Le régiment est à Mouzon en octobre 1766, comme en fait foi un état avec notes des officiers du régiment, signé **SOMBREUIL**, colonel en 2e.
Nous ne remarquons guère que 2 noms d'officiers nouveaux, le **chevalier de BOMBELLES** et le **comte de SOUDEILLES**, tous deux capitaines commandant.
C'est aussi cette année là, au mois d'août, que la maréchale **de BERCHENY** mourait, à l'âge de 64 ans.
En 1767, le régiment est à Epinal et Mirecourt. Les sommes données aux recrues, engagées pour 8 ans, varient de 54 à 62 livres.
En 1768, il a ses quartiers à Landau qu'il avait quitté 6 ans auparavant.

Chaînes de postes pour empêcher la désertion. – En 1769, les désertions devenant nombreuses dans l'armée, une chaîne de postes de cavalerie, surtout de hussards, que commandait **M. de SALIS**, fut établie tout le long de la frontière.
BERCHENY y détacha des cavaliers et quelques officiers, entre autres le capitaine **LE DUCHAT**, chevalier de Flin, qui venait, avec l'autorisation du Roi, de faire toute la guerre de la succession d'Autriche au service de l'Empire, comme adjudant (officier d'ordonnance) du feld-maréchal **DAUN**.
Cette chaîne fut supprimée quelques années après.
Le 30 janvier de cette année, notre colonel épousait **Anne-Louise-Adélaïde THOMAS de PANGE**, dont le frère, en 1785, est commandant en second du régiment ; elle vécut peu et ne lui laissa pas d'enfant.

Revue du régiment passée à Metz par le comte et la comtesse de BERCHENY. – C'est vers cette époque (1770 environ) que, d'après des souvenirs de famille et les récits d'un livre, non vérifié par moi *(Récits des veillées du château du parc **SOUBISE**)*, l'abbé **STAUB** place à Metz l'anecdote suivante :

Notre colonel suivi de la comtesse à cheval, tous les deux en brillants costumes hongrois, passa la revue du régiment et le fit défilé devant lui aux sons des fanfares et des timbales. La

comtesse, pour la cérémonie, avait fait don à chacun de ses cavaliers d'un gilet de basin blanc, que l'on portait sous le dolman ouvert. Les officiers étaient « cousus » de plaques d'argent, couverts de joyaux et de fourrures. Les crinières des chevaux étaient tressées de rubans, etc., etc. ….

Inspection de 1770-1771. Rapport du **marquis de CHAMBORANT**. – En 1770, le régiment était en quartiers à Saint-Avold, le **marquis de CHAMBORANT**, inspecteur de la cavalerie hongroise, nous passe en revue et envoie en semestre (d'octobre à avril), comme cela avait lieu tous les ans, une douzaine d'officiers.
Le 14 août 1771, le maréchal de camp **marquis de CHAMBORANT** passait une seconde fois la revue et nous laissait le précieux document que je résume ici :

Les chevaux en général sont médiocres et, si ce régiment ne réussi pas dans sa remonte prochaine, il courra le risque d'être à jamais mal monté.
Il manquait à ce régiment, au moment de la revue, 37 chevaux, en ayant perdu 39 pendant l'hiver, dont 30 tatars.
*Il a reçu 10chevaux tatars de **M. de CONFLANS** et s'en est procuré 3. Il y a dans la remonte des chevaux tatars fournis en dernier lieu : 2 chevaux aveugles, 3 chevaux épaulés, 1 cheval qui jette et 4 chevaux médiocres. Le régiment avait fait un marché, pour les chevaux qui lui manquent, avec **GODCHAU**, juif à Metz, mais il a été obligé de le résilier, n'ayant pu accepter que 2 chevaux de tout ce qui lui a été présenté, lesquels sont bons. Il s'est fourni de plus 1 cheval limousin qui est beau ; mais comme l'animal avait été porté sur les registres à un prix qui n'est pas conforme à ce que prescrit la Cour, et qu'il est défendu de faire des ratures sur lesdits registres, j'ai fait mettre en recette l'excédent de prix sur la masse de remonte, ce qui me met dans le cas de vous renouveler mes représentations sur l'impossibilité qu'il y a aujourd'hui de trouver des chevaux conformément à ce qui est prescrit, soit pour l'âge, soit pour la taille, au prix de 250 livres, qui devrait être porté, pour les houzards à 300 livres »*
« J'ai réformé 10 chevaux absolument hors d'état de servir, et ruinés totalement, dont 7 tatars, qui n'ont été reçus que sur un ordre que l'on m'a dit que la Cour avait envoyé, de ne pas les refuser. Ces 10 chevaux ont été vendus de suite. »
« Il lui en manque à présent 47. Il reste encore dans ce régiment 22 chevaux qui jettent, bien qu'on ait pris les plus grandes précautions pour les guérir. Il s'en trouve 17dont on désespère entièrement. »
« Ce régiment m'a représenté que ces chevaux coûtaient déjà un argent énorme au Roi, en médicaments, et on m'a en conséquence demandé de les réformer. Mais comme on ne pourrait en tirer aucun parti, sans courir le danger de causer une contagion dans toute la province, quoique ce ne soit pas une morve décidée, mais une maladie incurable, lesdits chevaux ayant tous les intestins pourris, sur ce qu'on a reconnu sur ceux qui ont déjà péri. J'ai cru devoir me réserver de vous en rendre compte, pour avoir un ordre de vous, d'autoriser ce régiment de faire tuer ceux qui seront, d'après les procès-verbaux des maréchaux les plus experts de la province, reconnus comme incurables et, moyennant cela, n'occasionnant que de la dépense et des frais inutiles. »
(Cette demande avait pour but de mettre, à la charge de l'Etat, la perte de ces chevaux qui, en temps normal, incombait aux capitaines propriétaires des compagnies. Le Roi, sur la demande des inspecteurs, leur accordait généralement dans ce cas, comme compensation, quelques gratifications en argent).
« A l'égard des chevaux d'officiers, ils seront tous bien montés quand les 5 chevaux que j'ai marqués à échanger d'ici au 1er janvier 1772, seront remplacés. »
« La masse de remonte ne peut pas être suffisante pour payer les 47 chevaux qui manquent, ainsi que ceux que la Cour pourrait ordonner de faire tuer. Ce qui fait que le régiment

demande un secours de 800 livres, sans quoi, avec ce qu'il aura en caisse au 1er mai 1772, il lui sera impossible de réparer les malheurs qu'il a essuyés, et de se compléter. »

Il se propose d'envoyer en remonte en Limousin, Auvergne et Navarre, etc.….
L'officier qui devait assurer la remonte du régiment pendant longtemps encore, était le lieutenant **de MAGONETSKY**, connaisseur émérite, pour lequel la croix de Saint-Louis devait être demandée quelques années après.
La corde avait été sans doute un peu tendue entre le **comte de BERCHENY** et son lieutenant colonel, car nous lisons quelques pages plus loin :

*« Les services de MM. les officiers de l'Etat Major sont connus…et l'éloignement qui existait pour lors entre MM. **de BERCHENY** et **de HUMBERT**, lieutenant colonel, n'étant plus démontré ni visible, le bien du service ne doit plus en souffrir, etc. … »*
« Le régiment s'occupe beaucoup de l'espèce de service auquel il est destiné.
« Il est très bien tenu et très militairement.
« Il y a parmi les officiers de très bons sujets dont presque tous ont fait la guerre ; il sont tous très bien instruits.
« Le corps des bas officiers est excellent.

LA REVUE DE METZ

Souriante sous la fourrure et la dentelle,
Dans l'éblouissement joyeux des manteaux lourds,
Près du chef et devant la horde des pandours,
Elle va, le rein souple et droit, lointaine et belle.

La pelisse frémit à l'air ainsi qu'une aile ;
Sur les torses raidis, musclés, puissants et courts,
Les joyaux ont semé des souvenirs d'amour,
Et le fourreau pesant luit aux flancs de la selle.

Et les hussards, dolmans ouverts sur gilets blancs,
Regardent, mufle rouge, œil dur et doigts tremblants,
S'avancer le galop splendide de leurs maîtres.

Et sur tous, officiers, cavaliers et chevaux,
A passé l'âme ardente et fauve des ancêtres,
Dans le frissonnement des cœurs et des naseaux.

E. DAMAS.

Le **marquis de CHAMBORANT** devait revoir encore le régiment **à Saint-Avold** en 1772 et 1773.
Quelques noms d'officiers nouveaux : baron **de HAACHE**, *lieutenant ;* **de GRAVE**, **de RENOUSSART**, *lieutenants ; capitaine* de **COLLOT**, à la suite **d'AUMALE**, etc., etc. …
Dans son rapport à la Cour, pour l'inspection de cette dernière année, il mettait :

*« **M. le comte de BERCHENY**, mestre de camp, est absent par congé de la Cour ; elle connaît son zèle pour le service, il serait à désirer de sa part quelquefois un peu plus de fermeté. »* Et plus loin :
*« **M. de HUMBERT**, lieutenant colonel, se conduit très bien présentement avec ses chefs ; cet officier n'a jamais fait la guerre dans les hussards ; il est fort appliqué ; la Cour a déjà été informée du fruit de ses réflexions sur les manœuvres… C'est un homme qui a de l'esprit, mais dont la tête vive « travaillant continuellement » peut parfois ne pas voir tout juste. »*

Amicale Hussards

Nécessité des changements de garnison. – Le **marquis de CHAMBORANT** insiste pour que le régiment soit changé de garnison le plus tôt possible.
« *Je ne cesserai jamais de renouveler qu'il est pernicieux, pour ces régiments, de les laisser trop longtemps dans les mêmes quartiers, etc... »*

Mauvais pas des recruteurs. – Beaucoup de hussards réclament contre leur engagement qu'ils ont conclu pour 4 ans et que l'on a inscrit pour « huit ans », sur les registres du Corps.
« Ce mécontentement me donne de l'inquiétude pour l'avenir, ou pour la désertion, ou pour peu de rengagements, si les chefs, avec qui j'en ai conféré, ne prennent pas toutes les mesures qu'exigent, en pareil cas, la prudence et le bien du service. »

Châtiments corporels. – Une autre cause de mécontentement était aussi le châtiment corporel des étrivières, commun alors à toute l'armée et que les hussards refusèrent maintes fois d'appliquer à leurs camarades ; quelques escouades avaient même déserté en masse, 2 ans auparavant, pour échapper à la punition que devait leur valoir ce refus.
En 1774, **BERCHENY** retournait en garnison à Landau.
En 1775, il revenait de même à Saint-Mihiel où le comte **de STAINVILLE** lui passait l'inspection.

Ordonnance de SAINT-GERMAIN (mars 1776). – En 1776, il était à Stenay ; c'est là que, par ordonnance du mois de mars suivant, il fut porté à 6 escadrons par l'adjonction d'un escadron de NASSAU Houzards, la cavalerie étant profondément réduite et ne se composant plus que de 4 régiments de houzards à 6 escadrons.
Le **comte de STAINVILLE**, lieutenant général des armées, commandant en chef la division de Lorraine à Saint-Mihiel, nous passait, cette année là, l'inspection générale.
Les cadres du régiment étaient les suivants :

Cadres du régiment en 1776. – Le **comte de BERCHENY**, *mestre de camp, commandant propriétaire.*

Le marquis de THUMERY, *mestre de camp en second.*
De HUMBERT, *lieutenant colonel.*
De VANDAL, *major.*
De MOLL, *quartier-maître trésorier.*
De LEHERLÉ, *porte étendard. (1)*
De GUTH, *porte étendard.*
Le sieur HEIT, *adjudant.*
Le sieur FERRARE, *chirurgien major.*
Le Révérend Père SECONDIN, *aumônier.*
Jacques LÄCHLER, *maréchal expert.*
Conrad REISSE, *maître sellier.*
BERNHARD, *maître armurier.*

(1) Les chevaux des porte-étendards étaient donnés par le Roi ; tous les autres officiers devaient acheter leurs chevaux et recevaient, à cet effet, une gratification.

Officiers à la suite :

Le chevalier de THUMERY, *capitaine.*
« **de FROISSY**, «
Le chevalier de PERRIN, *capitaine.*
« **de RASTIGNAC**, «
« **de HORWATH**, *sous-lieutenant.*

Le comte **DESSOFY de CSERNEK**, *sous-lieutenant.*
De REGNAULT, *sous-lieutenant.*

Compagnie Mestre de Camp

Le marquis de THUMERY.
De BOSNIACK, *capitaine commandant.*
De TREYER, *capitaine en 2e.*
De SZOMBATHELY, *1er lieutenant.*
De MAXGONETSKY, *lieutenant en 2e.*
De VIOT, *sous-lieutenant.*
De HERITSCHY, *sous-lieutenant.*

Compagnie Lieutenant Colonel.

De HUMBERT, *lieutenant colonel.*
De BILDERBECK, *capitaine commandant*
De MÜLLER, *capitaine en 2e.*
De HEISCH, *1er lieutenant.*
De MOURAU, *lieutenant en 2e.*
De NORTHEIM, *sous-lieutenant.*
De GUENTZ, *sous-lieutenant.*

Compagnie **de WERNECK**

De WERNECK, *capitaine commandant.*
Baron d'OBERKIRCH, *capitaine en 2e.*
De HENRIAQUE, *1er lieutenant.*
De BONFLEUR, *lieutenant en 2e.*
De SAUËR, *sous-lieutenant.*
De HANTZENBERG, *sous-lieutenant.*

Compagnie **de HORWATH**.

De HORWATH, *capitaine commandant.*
De BONNAIRE, *capitaine en 2e.*
De RADNITSKY, *1er lieutenant.*
De BRISSACH, *lieutenant en 2e.*
De ROUOT, *sous-lieutenant.*
De JANSON, *sous-lieutenant.*

Compagnie de DONKSZA (1)

De DONKSZA, *capitaine commandant,*
N….., *capitaine en 2e, vacant.*
De PLEGEY, *1er lieutenant.*
D'ELENBRAND, *lieutenant en 2e.*
Le chevalier de SZOMBATHELY, *s-lt.*
Le chevalier de ROBERDEAU, *s-lt.*

(1) Ancien page du Roi de **Pologne**, volontaire en **BERCHENY** (1746), blessé d'un coup de « marteau d'armes » au bras gauche, duquel il est resté estropié (retraite de **Hanovre**), a perdu l'oreille gauche à **Zellbach**.

Compagnie auxiliaire.
De HUEBER, *lieutenant, présent.*

Les compagnies étaient équilibrées à 93 chevaux et avaient reçu chacune 18 chevaux venant de la réforme **de SOUBISE**, plus 5 ou 6 chevaux de remonte.
L'escadron, comme officiers, était exactement le même que de nos jours.
Mai l'effectif « hommes » était plus considérable (168 dont 1 cadet gentilhomme).
Cela devait varier encore, car 2 ans après, il sera de 534 hommes, y compris 10 trompettes.
La guerre de l'indépendance américaine allait rompre cette paix qui, depuis 15 ans, réparait les plaies de la France.
En 1777, le régiment était toujours à Saint-Mihiel où le **comte de STAINVILLE** lui passait l'inspection ; il y resta en 1778.
Nous retrouvons dans les pièces de 1777, cette note du **comte de BERCHENY**, notre colonel, appuyant une demande de gratification annuelle de 2.000 livres sur l'extraordinaire des guerres, réversible sur l'ordre de Saint-Louis, pour le **marquis de THUMERY**, mestre de camp en second du régiment.

« *Il m'est impossible de dire trop de bien de la manière distinguée dont sert M.* ***de THUMERY****. Il joint à l'intelligence de son métier, un zèle infini. Les services de cet officier lui font espérer la grâce qu'il demande des bontés du Roi et à mon particulier je la désire tellement que je la regarderais presque comme personnelle. Signé :* ***BERCHENY****. »*

En 1778**,** ce fut le **comte de TOUSTAIN** qui passait la revue ; le régiment comptait 11 hommes ayant désertés avec armes et bagages.

Mobilisation pour la guerre d'Amérique. – Une division de cavalerie venait d'être éventuellement désignée pour passer en Nouvelle Angleterre.
Elle était composée de :

BERCHENY-HOUZARDS, depuis, le 1er de l'arme,
CHAMBORANT-HOUZARDS, depuis, le 2e de l'arme,
ROYAL-DRAGONS, depuis, le 1er de l'arme,
CONDE-DRAGONS, depuis, le 2e de l'arme.

Chaque régiment se rendait à Brest par voie d'étape particulière à chacun.
Nous laissions à Gray, notre dépôt avec les recrues et la remonte.
Mais le gouvernement du Roi préféra lever de la cavalerie sur le pays de la guerre lui-même, plutôt que de risquer tous les aléas d'un transport difficile, tous les hasards d'un combat naval, car les flottes de l'Angleterre tenaient l'océan.
Les régiments de cavalerie reçurent donc contrordre, à moitié chemin, et BERCHENY fut dirigé sur Fontenay le Comte, en Poitou, plantureux pays de fourrages, avec caserne neuve et beaux chevaux pour sa remonte à proximité de ses quartiers.
Trois escadrons occupèrent cette capitale du bas Poitou, avec l'état major ; les 3 autres escadrons furent logés à Luçon, Sainte-Hermine et Mareuil ; le service consistait en partie à surveiller les côtes.
Il y avait au régiment quelques nouveaux officiers : comte **de MELFORT**, comte **de FIGUELMONT**, sous-lieutenant ; **de SALADIN**, **de LA TUILLERIE**, sous-lieutenants à la suite.

Organisation de 1779. – Le **marquis de SAINT-GEORGES** passait à Fontenay l'inspection du régiment, au mois de septembre, et trouvait, très beaux, hommes et chevaux.
Nous avions beaucoup de désertions, à cause de la guerre d'Amérique, sans doute, qui provoquait de l'enthousiasme (24 hommes dont 3 recrues).
Il restait au corps 106 hommes ayant fait la guerre.
La recommandation suivante de l'inspecteur est assez curieuse :

Obligation aux semestriers de recruter des hommes. – *« L'intention de Sa Majesté est que les officiers semestriers ou par congés ne pourront jamais être dispensés de faire au moins chacun 2 hommes de recrue ; qu'il sera retenu 100 livres sur leurs appointements, sans être remboursés des frais qu'ils auraient faits relativement à l'homme qu'ils auraient envoyé et qui n'aurait point été reçu, et qu'il leur sera également retenu 100 livres, au profit de la masse générale, pour chacun des hommes qu'ils n'auront pas fait et qu'ils auraient dû faire. »*

Tout ceci, bien entendu, était en surplus des hommes fournis par les officiers et sous-officiers recruteurs du Corps, qui continuaient leur office.
Il recommande de ne pas mettre, avant 4 ans, les chevaux de remonte aux exercices.
Trente chevaux étaient réformés à cette inspection ; sur ce nombre : 3 avaient 20 ans ; 1, 19 ans ; 4, 18 ans ; 4, 17 ans ; 7, 16ans ; 9, 8 ans.
Le motif principal était « ruiné des 4 jambes », l'un était « lunatique » ; ils se vendirent 40 francs en moyenne – sauf 3 gris pommelés, tous étaient de robe foncée.
Nos régiments de houzards avaient jusqu'alors, par une anomalie toute administrative, compté dans la grosse cavalerie ; désormais nous prîmes rang, comme arme à part, entre les chevau-légers et les dragons.

Création du Colonel-Général. – Le régiment de BERCHENY, comme le plus ancien de formation, portait le n° 1.

Archives nationales

Il le perdit momentanément, car **LOUIS XVI** ayant créé la charge de Colonel-Général des Hussards, en faveur du **duc de CHARTRES** (novembre 1778), on supprima, dans les 4 régiments de cette arme, le 5e escadron, et leur ensemble forma le régiment Colonel-Général qui prit le n° 1.

Cependant, ce n'est qu'en août 1783 que nous envoyâmes à ce régiment nouveau, la compagnie **d'OBERKIRCH**, qui passait dans ses rangs ; elle était composée :

Baron d'OBERKIRCH, *capitaine commandant ;*
Comte DESSOFFY, *capitaine en 2e ;*
De BONFLEUR, *1er lieutenant ;*
De NORDHEIM, *lieutenant en 2e ;*
De VANDAL, *sous-lieutenant.*

103 hommes, 103 chevaux plus 6 officiers.

Le régiment, en 1780, quittait le Poitou et rejoignait à Gray son dépôt, où le marquis **d'ENTRAGUES** lui passait l'inspection en août (1)

(1) A signaler dans les cahiers de cette année (1780) une lettre qui peint bien la dignité (toujours la même d'ailleurs en tous régimes) des vieux officiers d'alors ; c'est une lettre du capitaine chevalier de STEIN, approuvée et transmise par le colonel de BERCHENY. Elle expose qu'il ne peut servir sous les ordres de son neveu, nommé par appui de la Cour, lieutenant colonel au régiment, « *quand il était dans les bureaux, je donnai mes preuves à Dettingen* », il demande la croix de Saint-Louis, sa retraite ou une commission de lieutenant colonel.

Nous laissions à Fontenay un houzard de **BERCHENY** qui, après être resté 16 ans dans nos rangs, devait s'illustrer dans les fastes de la Vendée et déployer dans cette guerre de géants, toutes les qualités d'un chef de premier ordre : c'était l'Alsacien **STOFFLET**.
Simple garde-chasse du **marquis de COLBERT-MAULÉVRIER**, il devait devenir lieutenant-général de l'armée royale.
Nous laissions aussi à Fontenay, l'Alsacien **STAUB** qui s'y maria ; c'était l'arrière grand-père de l'abbé **STAUB**, notre vieil aumônier d'honneur, dont le nom est inséparable de l'histoire de notre régiment. Il l'a écrite, en effet, avec tout son cœur, tout son dévouement, et c'est sur ses propres notes manuscrites, autant que sue les deux ouvrages déjà publiés par lui *(Histoire générale des Houzards. Les derniers de **CHAMBORANT**)*, que nous avons commencé notre travail.
En 1781, le régiment se rendait encore une fois à Saint-Mihiel qui semble sa garnison d'adoption.
Le marquis **d'AUTICHAMP** en passait l'inspection en septembre ; il y était encore l'année suivante avec ce même inspecteur, assez sévère d'ailleurs pour le régiment. *« Beaucoup de houzards sont trop vieux pour faire la guerre. Le trésorier **MOLL** ne vaut rien, etc.… »*

Lieux principaux de provenance des recrues

Les cahiers d'inspection sont curieux cette année, parc qu'ils fournissent un document qu'on chercherait vainement dans les cahiers des années précédentes ; c'est l'état nominatif des recrues du régiment, noms, lieux de provenance, par qui engagés, etc.….
Nous voyons ainsi que le comité de recrutement de **BERCHENY** était composé de : capitaine **de TREYER**, recruteur ; lieutenant **de SZOMBATHELY**, lieutenant recruteur ; chevalier **de ROBERDEAU**, sous recruteur.
Ils avaient engagé, sur 79 recrues faites cette année là, le premier 12, le second 8 et le troisième 15.

Ancestrial

Les officiers semestriers avaient engagé 26 hommes, l'état major, 10 ; puis venaient ensuite 3 hommes pour M. **de HEUTSCHY**, 2 chacun pour **MM**. **de REYNAUD** et **de BRISSACH**, 1 pour **M**. **de GUENTZ**.
Le colonel comte **de BERCHENY** avait fourni, pour sa part, 2 de ses vassaux de **Luzancy**.
Presque tous étaient Alsaciens, une demi-douzaine Comtois ; la grande majorité de ces hommes, 69, avaient de 17 à 20 ans ; leur prix uniforme était de 111 francs, y compris les 2 sols par lieue de route. Trois hommes étaient retraités à 90 francs par an, 1 envoyé aux Invalides, 1 était réformé sur demande de 2 livres par jour « pour du pain ».
Le prix des chevaux était de 327 francs en moyenne !
En 1783, le régiment est à Commercy.
C'est le même inspecteur qui le passe en revue l'année suivante au même lieu. Quelques officiers nouveaux ; sous-lieutenant **des RAVINNES**, **de COLLET**, aide de camp de **ROCHAMBEAU**, en Amérique.

Inspection du marquis d'AUTICHAMP. – En 1784, le **marquis d'AUTICHAMP** passait l'inspection de **BERCHENY** fin septembre.
Cette inspection est curieuse à plus d'un titre ; car c'est en choisissant dans chacune de celles que nous avons pu retrouver certains détails typiques aux manœuvres, à l'administration, à la discipline, etc., que l'on peut reconstituer l'économie des régiments d'alors.
Nous retrouvons par exemple dans celle-ci quelques-uns des errements (disons mieux erreurs) que signalent certaines inspections postérieures de ¾ de siècle.

Nous citons textuellement :

« Il est prescrit au régiment de mettre plus d'ordre et d'économies dans quelques-unes de ses dépenses, particulièrement dans celles des hommes traités à la chambre, dans les médicaments des chevaux et dans les frais de bureau.
(Voir Historique du 9e Hussards, Imp. **J**. **CéAS** et fils, **Valence**, 1891)

La création du « livret » de troupe, ainsi que du livret de détail, apparaît complète dans les lignes qui suivent :

« Il est prescrit de faire des livres, tant pour MM. les capitaines que pour les fourriers, où seront établis, d'une façon uniforme, pour chaque compagnie, le signalement de chaque homme et tous les objets de décompte qu'il aura reçus ou aurait dû recevoir, en effets d'habillement ou en argent. Ces livres seront numérotés à chaque page et le décompte de chaque bas-officier ou hussard devra correspondre à la même page de chaque livre.
« Chaque hussard aura de même un livret où son décompte sera établi ainsi que sur les livres du capitaine et du fourrier. »

Pour tout ce qui intéresse les conseils d'administration, les recommandations sont aussi des plus modernes :
« On fera numéroter tous les effets d'habillement, d'équipement ou d'armement qui sont fournis chaque année. »

Chevaux. – *« On fera nommer tous les chevaux qui arriveront cette année…chaque nom commencera par la lettre A, comme : l'Arabe, l'Ajax, etc.… »*
« Couper tous les chevaux qui seront achetés entiers… Les capitaines paieront les chevaux achetés au Corps, 600 francs, les lieutenants 550 francs et les sous-lieutenants 500 francs…
« Il ne sera plus permis à MM. les officiers, sous aucun prétexte, de monter des chevaux de hussards, etc., etc. … »

Archives Tramel

Cette inspection devait être particulièrement sévère, car, chose rare à cette époque, tous les officiers du régiment étaient présents à la revue. Nous avions perdu 24 déserteurs ; il en était rentré 5, 126 hommes s'y étaient rengagés.
Le régiment était dans de bonnes conditions d'argent ; il lui restait au total de ses trois masses principales (masse générale, de linge et chaussures, des porte-étendards), 28.958 livres.
Deux jours après cette revue, le 22 septembre, par ordre du colonel général **duc de CHARTRES**, le **comte de BERCHENY** (il signe cet état : *« **BERGéNY** »*) le colonel propriétaire, maréchal des camps et armées du Roi, passait l'inspection des hommes proposés *« pour se retirer chez eux avec la pension de récompense militaire, ou pour entrer à demeure à l'hôtel des **Invalides** ou dans les compagnies détachées ».*
Deux brigadiers et deux hussards étaient ainsi libérés avec des pensions variant de 126 à 90 livres ; ils avaient en moyenne 30 ans de service.
C'est dans cet état que nous avons retrouvé les modèles de congés militaires et le sceau en cire du régiment.

Inspection de 1785. – Nous voyons, d'après cette inspection qui fut passée le 16 août 1785 à **Commercy**, par le baron **de HEYMANN**, que la condition des chevaux était parfaite :
« Il est de tous ceux que j'ai vus le mieux monté ; beaucoup de chevaux sont de la plus grande distinction, 48 sont limousins ou normands à 354 livres, l'un dans l'autre. »
Nous voyons que depuis l'inspection du **marquis de CHAMBORANT** en 1771, le régiment était passé du pire au parfait.
« L'espèce d'hommes est belle et bonne pour des Hussards : 56 hommes ont fait la guerre, dont 40 seraient dans le cas de la recommencer ; leur taille moyenne est de 4 pieds et 3 à 5 pouces (soit entre 1,387 et 1, 435 m ?? D'après les données du Larousse 2005 : 1 pied = 0, 3248m et 1 pouce = 0, 02707m)
« Les recrues, au nombre de 85, sont bonnes à 3 près, que j'ai réformées à ma revue. Le prix de chaque homme, compris les frais de route, est de 123,7 livres.
« Les officiers ont besoin de gagner du côté de la langue allemande. J'ai ordonné que leur instruction soit faite dans cette langue, pour les y accoutumer, et que l'on fasse mettre en allemand la traduction des commandements de l'ordonnance des manœuvres pour les troupes à cheval du 1er mai 1777, afin que le langage militaire soit uniforme dans tous les régiments de hussards.
« Ce régiment manœuvre militairement. Il est des choses qu'il n'exécute pas suivant les principes de l'ordonnance auxquels j'ai donné ordre de se conformer.
« L'équitation est bien faite, seulement les hommes avaient les étriers trop longs et les rênes trop flottantes, j'ai ordonné de les raccourcir.
« La discipline m'a paru bonne, j'ai pourtant ordonné qu'on lui donne plus de nerf.
« La tenue est parfaite, bonne et militaire.
« L'habillement est bon, aux pelisses près, dont le temps prescrit pour leur durée est outrepassé de 2 ans. Il en était de même pour les culottes et les bottes qui, toutes, dans toutes les compagnies, sont marquées « à remplacer ».
« L'équipement est bon, l'armement bien soigné, mais il y beaucoup de carabines hors d'état ainsi que des pistolets et des sabres, dont on demande le remplacement.
« J'ai recommandé beaucoup d'économie sur l'administration des finances qui est bien montée. »

En 1786, le baron **de HEYMANN** passe encore l'inspection. *« Les chevaux sont de toute beauté, le régiment manœuvre avec une grande célérité. »*
Officiers nouveaux : capitaine **de VALBERNARD**, **marquis de VILLERS**, sous-lieutenant.

« Ce régiment est ce que j'ai jamais vu de mieux. Les chevaux seront marqués du n° 2, qui est le numéro du régiment. »

En 1787, le régiment est toujours à Commercy ; l'année suivante, il allait en quartiers à Charleville, avec détachement à Donchéry.

Ordonnance de 1788. – Au mois de mars de cette année, par un remaniement qui se fit dans la cavalerie, BERCHENY fut formé de 4 escadrons à 2 compagnies chacun, sous le commandement d'un chef d'escadron.
Il reçut des hommes de NASSAU-CAVALERIE et des régiments de FRANCHE-COMTE et MARCHE-CAVALERIE, supprimés à cette époque par ordonnance du Roi.
C'est ainsi que nous recevions **Henri de la ROCHEFOUCAULT**, venant de Marche-Cavalerie, comme capitaine de remplacement.
Les régiments de hussards comptaient alors 4 escadrons tandis que les autres n'en avaient que 3.
Son effectif était de 700 hommes sur le pied de paix et 900 sur le pied de guerre.
C'est le **comte d'EGMONT**, inspecteur pour la division Champagne qui, cette année là, en passait l'inspection à Charleville.
Les chevaux sont très jolis mais peut-être un peu fins ; ils viennent du Limousin.
Le capitaine **de GUENTZ** était chargé de diriger en chef l'instruction du régiment avec le porte étendard **BLESSY**.
Un officier par escadron était à l'instruction à cheval.
Un maréchal des logis et deux brigadiers à l'instruction à pied, sous la direction de **M. KOUFF**, lieutenant surnuméraire, que secondait le porte étendard **EHRET**.
Chaque homme revenait, comme engagement et frais, à 116, 19 livres.
Trois cent vingt étaient d'Alsace, 145 de la Lorraine allemande, 35 Allemands, etc., etc., 2 seulement étaient Hongrois.
L'armement était jugé mauvais, les casernes médiocres, de même que les fournitures.
Comme instruction, le régiment avait exécuté la nouvelle école d'escadron d'une façon tout à fait remarquable.
Un vieux chef d'escadrons, **Nicolas de LAHAUT**, était retraité à 1.800 livres, à 50 ans de service ; il venait de l'incorporation en **BERCHENY** de Comté-Cavalerie.
Deux vieux officiers du régiment, le lieutenant **Ignace HERITSCHY** et le porte étendard **François MICHALFFY**, partaient avec lui.

Rétablissement de l'étendard d'escadron
Enfin les étendards qui, au début, avaient été de 2 par escadron (1 par compagnie), comme dans toute notre cavalerie, puis réduits à 2 seulement (juin 1772), qui marchaient avec la compagnie Mestre de Camp et la compagnie Lieutenant Colonel, furent rétablis 1 par escadron.

Etat du régiment en 1789. – La composition du régiment, toujours à Charleville, était la suivante en 1789 :

Comte Antoine de BERCHENY, *colonel propriétaire.*
Marquis de TURPIN, colonel commandant. **Marquis de PANGE,** *colonel attaché.*
M. de VANDAL, *lieutenant colonel.* **M. de BAUDINOT,** *major.*
Chefs d'escadrons : **MM. de BONNAIRE, Charles de THUMERY, de MOLL,** le comte **de LINANGE-GRÜNSTADT.**

1er ESCADRON

1re COMPAGNIE

Cte de LINANGE-WESTERBOURG, *cap. Cdt.*
Baron de HAACHE, *capitaine de remplt.*
BRISSACH, *lieutenant.*
De BEAUPRÉ, *sous-lieutenant.*
MICHALFFY, *porte étendard.*

2e COMPAGNIE

De ZIEGELFELD, *capitaine cdt.*
Le chevalier de VANDAL, *lieut.*
HEUTSCHY, *lieut. Surnuméraire.*
De HÜNOLSTEIN, *s-lieutenant.*
Marquis **de VILLERS,** *s-lt de remplt.*

2e ESCADRON

1re COMPAGNIE

De MOLL, *capitaine.*
De la ROCHEFOUCAULT, *cap. de rempl.*
Baron de ZIEGESER, *lieut. (absent)*
Paul de SZOMBATHELY, *s-lieutenant.*
EHRET, *porte étendard.*

2e COMPAGNIE

De ROBERDEAU, *capitaine.*
De BILDERBECK, *lieutenant.*
SAVER, *lieutenant surnuméraire.*
De THEZAU, *sous-lieutenant.*
De la BROUSSE, *s-lt. rempl. (absent)*

3e ESCADRON

1re COMPAGNIE

Le cte **de LINANGE-WESTERBOURG,** *capitaine (absent sans congé).*
De MÜLLER, *capitaine de remplacement.*
HEID, *lieutenant.*
Le comte d'AMBLY, *sous-lieutenant.*
BLESSY, *porte étendard.*

2e COMPAGNIE

De GUENTZ, *capitaine.*
Le chevalier d'URRÉ, *lieutenant.*
KOUFF, *lieutenant surnuméraire.*
Le chevalier de SONGY, *s-lieutenant.*
D'ESNARD, *ss-lieut. de remplacement (absent sans congé).*

4e ESCADRON (détaché à Donchéry)

4

1re COMPAGNIE

De VIOT, *capitaine.*
De VABERNARD, *capitaine de rempl.*
Max de SZOMBATHELY, *lieutenant.*
De KIRSCHBERG, *sous-lieutenant.*
TREYER, *porte étendard.*

2e COMPAGNIE

Chev. de SZOMBATHELY, *cap.*
De MANTEVILLE, *lieutenant.*
COLARDE, *lieut.surnuméraire.*
Le comte d'HENNEZEL, *ss-lieut.*
Le chevalier d'ALSACE, *ss-lt de rempl.*

Presque tous les officiers sont Français.

Camp de protection sous Paris. – La révolution s'avançait à grands pas.
Au mois de mai 1789, pour maintenir l'ordre et protéger le Roi, on avait formé autour de Paris une 21e division militaire.
Les troupes qui y furent appelées se composaient, outre les garnisons ordinaires, de 8 régiments de cavalerie pris dans les plus sûrs, et de 2 régiments d'infanterie auxquels on avait joint 1 escadron de Royal-Cravattes, mandé tout exprès de Melun.
Bientôt on appelait de Niort le régiment de ROYAL-LORRAINE ; de VALENCIENNES, ROYAL-ALLEMAND, que possédait le **prince de LAMBESC** ; de Charleville enfin, le régiment de **BERCHENY** qui vint prendre ses cantonnements à Versailles.

Le 6 juillet 1789, la ville de Paris était comme investie ; le ROYAL-ALLEMAND campait dans les jardins de la Muette
VINTIMILLE, DIESBACH, ROYAL-CRAVATTES, SALIS-SAMADE, ROYAL-POLOGNE, BERCHENY, ESTERHAZY, entouraient la ville.
35.000 hommes occupaient Versailles.
Nous pouvions sauver la France et le Roi, mais **LOUIS XVI** signait sa perte en ordonnant la dissolution de cette 21e division et **BERCHENY** retournait à Charleville.

Ancestram

Comme tous les régiments, BERCHENY envoyait pour la fête de la Fédération, une députation composée de : **MM. de VANDAL**, lieutenant colonel, 57 ans, 40 ans de service ; **Thomas WIEL**, maréchal des logis, 55 ans, 34 ans de service ; **Christian COSSACKOFFSKY**, brigadier trompette, 66 ans, 49 ans de service ; et **Georges LINDER**, appointé, c'est-à-dire cavalier de 1re classe, 55 ans, 34 ans de service ; c'étaient les plus vieux hussards du régiment.
Le comte **de BERCHENY** était en même temps convoqué à l'assemblée de la noblesse du baillage de Meaux, pour l'élection des députés de l'Assemblée nationale.
(Délibération de l'Assemblée du 19 mars 1789)

Révolte dans certains régiments. Indiscipline générale. – A l'exemple de la société tout entière, l'armée se désagrégeait. Sous l'influence des idées nouvelles (été de 1790), la moitié des régiments était en révolte ouverte, comme à Strasbourg, à Sarreguemines, à Bitche, à Metz, à Nancy, etc. …
Les officiers, impuissants à retenir les soldats que débauchaient les clubs, brutalisés, arrêtés, massacrés parfois, comme **BELZUNCE** à **Caen**, général **des VOISINS** à **Marseille**, **Théobald de DILLON**, émigraient déjà, ou, pour la plus part stoïques, attendaient la mort les bras croisés.

BERCHÉNY devient le 1er Hussards (janvier 1791)
L'ordonnance du 1er janvier 1791 enlevait aux régiments divers les noms de leurs Colonels Propriétaires. On leur donna des numéros *« froids comme un compte courant que la victoire ouvre au drapeau »* nous dit **CAPEFIGUE**, dans le *Maréchal **de RICHELIEU***.
BERCHÉNY devint le 1er régiment de Hussards et fut désigné pour aller garder le cours de la Sarre, de Sarreguemines à Sarrelouis.
La jacquerie révolutionnaire passait alors sur les provinces, saccageant les châteaux et les églises, brisant les monuments et les tombes.
La statue équestre du maréchal **de BERCHÉNY**, qui se trouvait au milieu de l'avenue du château, avait été mise en pièces par les terroristes de **Luzancy** que menaient un certain **MAURROY** ; la comtesse même, la femme de notre colonel, avait été obligée de fuir dans les bois, poursuivie par un nommé **BOUCHÉ**, dont elle avait été la bienfaitrice, et un vieux hussard de **BERCHÉNY** qui la gardait, impuissant à la défendre, s'était brûlé la cervelle de désespoir dans les fossés du bas du parc.
Le château fut dévasté une deuxième fois, peu de temps après, par une bande de volontaires se rendant à **Verdun** et, cette fois, de fond en comble.
Les armes peintes sur un vitrail disparurent.
C'en était trop.
On était au printemps 1791, le Roi venait d'être arrêté à Varennes (juin 1791) malgré les postes de cavalerie échelonnés sur sa route et qui devaient assurer sa fuite (1) ; **BERCHÉNY** en faisait partie avec 2 escadrons des régiments fidèles qui devaient former le premier rassemblement et se réunir à Montmédy les 21, 22 et 23 juin, avec **ESTERHAZY**, **LAUZUN**, **CHAMBORANT**, etc.…, 23 escadrons et douze bataillons au total.

(1) 42 hussards de LAUZUN à Pont-de-Sommevesle ; 40 dragons du régiment du Roi à Sainte-Menehould ; 140 de Royal-Monsieur à Clermont en Argonne ; 60 hussards de LAUZUN à Varennes ; 100 du même à Dun, etc.…

Première émigration du régiment. – Un jour, **François-Antoine** réunit son régiment en tenue de campagne et, les armes aux yeux, il passe une dernière revue, se porte en avant du front de bataille, s'arrête et dit :

« Hussards, j'étais venu en France avec vous pour servir le Roi. Aujourd'hui la Révolution triomphe, ma mission n'est plus possible. Je ne veux pas faillir à mes serments. Je vous dis adieu. »

Le colonel **de BERCHÉNY** était adoré de ses hommes, tous le supplièrent de rester à leur tête, mais sa résolution était inébranlable.
Il franchit la frontière, suivi de presque tous ses officiers et de 365 hommes, Allemands ou Hongrois pour la plupart, laissant à ceux qui restaient un de ses étendards en souvenir de lui.
Il ne devait pas porter les armes contre la France. Il émigra à Londres avec ses deux sœurs, puis de là à Vienne ; ils y vécurent dans la misère et le chagrin.
Le colonel mourut à Londres le 25 janvier 1811, ses deux soeurs à Vienne.
Son fils **Ladislas**, lieutenant depuis peu au régiment, issu de son deuxième mariage avec **Mademoiselle de SAN-DOMINGO** (Morte à Paris vers 1820), n'avait pas suivi son père en Angleterre ; il prit du service en Hongrie.
En 1805, il fut fait prisonnier par nos troupes ; l'Empereur lui offrit de le réintégrer dans son grade s'il reprenait du service en France.
Il refusa, retourna en Hongrie, s'y maria et y mourut sous le règne de **LOUIS-PHILIPPE**.
Deux de nos escadrons de Hussards émigrés entrèrent dans les cadres d'un régiment léger autrichien.
Le colonel commandant en second, **marquis de TURPIN**, auquel le comte **de BERCHÉNY** avait remis le commandement, fut nommé maréchal de camp et remplacé, au mois de juillet, par le colonel marquis **de GEORGER**
(Etat militaire de 1793).

Etats de service du colonel de GEORGER. – Né à Fort-Louis, en Alsace, en 1742, **Philippe-Jacques de CEORGER** s'engageait en 1760 au régiment de Royal-Nassau.
Nous le retrouvons 2 ans après maréchal des logis aux volontaires de WURMSER om il resta jusqu'à la réforme de ce corps pour arriver en 1763 simple hussard en BERCHÉNY.
Il était l'année suivante fourrier en ESTERHAZY, chef d'escadrons en 1789.
Il passait, en 1791, colonel en BERCHÉNY et émigrait l'année suivante.
Il avait été « sculpté » de coups de sabre dans la campagne de Bohême (1760-62).
Le régiment quittait Sarrelouis pour se rendre à Thionville. Il était réduit, par suite de l'émigration, à 200 hommes environ et près de 500 chevaux.

Les officiers qui restaient au corps étaient les suivants :

COLONEL
Marquis **de GEORGER**.

LIEUTENANT COLONEL
J. F. de VANDAL.

MAJOR *(avec rang de lieutenant colonel par décret du **1er janvier 1791**)*:
J. B. de BAUDINOT.

CAPITAINES

De MOLL
De WIOT
LATUILLERIE.
De HAACHE
De ROBERDEAU
De MÜLLER
VALBERNARD

LIEUTENANTS

SAVER
De SZOMBATHELY
GLAD
De BILDERBECK
De VANDAL
De MANREVILLE
De COLARDO
BLESSY

SOUS-LIEUTENANTS

Paul de SZOMBATHELY
SCHNEIDER

Ancestramil

De BEAUPRÉ **D'ORSBERG**
François D'AMBLY **de BONNAIRE.**
KIVIGBERG **BEAUBOIS**
EHERT **SIGISBERG**
TREYER **KIRSCHBERG**
De VITRÉ **VAUFRELAND**
BENDER **De ROUVRAY**

GUERRES DE LA REVOLUTION
ET DU CONSULAT
(1792 – 1804)

Ancestramil